

ARCHAEOLOGIA BELGICA

174

G. DE BOE

HACCOURT II

Le corps de logis de la grande villa

BRUXELLES

1975



ARCHAEOLOGIA BELGICA

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Dr. W. ROOSEN
174

Etudes et rapports édités par le
Service national des Fouilles

Parti du Cinquantenaire I

HACCOURT II

HACCOURT II

Studies en vertalen uitgegeven door de
Nationale Dienst voor Opgravingen
en de Staatelijke Dienst voor de
Oudheidkundige Monumenten

1940 Brussel

© Service national des Fouilles

D/1972/00012

BRUXELLES

1971

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Dir. Dr. H. Roosens

Etudes et rapports édités par le
Service national des Fouilles
Parc du Cinquantenaire 1
1040 Bruxelles

Studies en verslagen uitgegeven door de
Nationale Dienst voor Opgravingen
Jubelpark 1
1040 Brussel

© Service national des Fouilles

D/1975/0405/5



ARCHAEOLOGIA BELGICA

174

G. DE BOE

HACCOURT II

Le corps de logis de la grande villa

Après des débuts modestes, la villa romaine de Haccourt connut un développement rapide qui atteignit pratiquement son apogée vers le milieu du II^e siècle. Le corps de logis, les bains et au moins un des bâtiments annexes existants furent rasés pour laisser place à l'érection d'un vaste programme de construction sur une échelle beaucoup plus grande (*). Ce renouvellement et agrandissement affectèrent probablement tout l'ensemble de la villa.

Parallèlement à la pente assez abrupte qui descend vers le nord-est dans la vallée de la Meuse, le nouveau corps de logis principal couvre toute la largeur de la pointe extrême de la villa (19 m du bassin situé au sud-est jusqu'au mur de clôture).

Le bâtiment est composé d'un corps central de 103,20 m sur 31,70 m (fig. 1) et de trois ailes. Deux d'entre elles forment une cour intérieure à l'ouest et à l'est. La troisième est située à l'ouest sur la façade arrière. A hauteur de ces avant-courts, la largeur du bâtiment est portée respectivement à 40,60 m (46,10 m avec les ailes latérales) et à 49,45 m (54,95 m avec les ailes latérales).

Pour ériger ce grand édifice, les constructeurs furent obligés d'exécuter d'importants travaux de terrassement. Même avec les remblais amenés pour les constructions antérieures, il subsistait une forte dénivellation d'un bout à l'autre de terrain. Afin de corriger cette pente et d'obtenir un niveau horizontal sur toute l'étendue du bâtiment, des terres furent enlevées de la partie haute (secteur sud) et déposées dans la partie basse (secteurs central et nord).

Ces travaux de terrassement furent exécutés en cours de construction. La lecture des profils permet d'en suivre les phases successives. Dans la partie basse les murs furent d'abord érigés en élévation — jusqu'à une certaine hauteur — à partir du niveau existant, les tranchées de fondations étant creusées dans les remblais précédents et dans l'ancien sol. Quelle que soit l'épaisseur des remblais, tous les murs sont assis directement sur le sol en place, ce qui nécessita par endroits des fondations profondes de près de deux mètres (par ex. Haccourt I, pl. III, profil tr. LXVI, murs 224, 227 et 228).

(*) G. DE BOE, *Haccourt I. Vestiges préromains et premières périodes de la villa romaine*, *Archaeologia Belgica*, t. 1, 1974 (cité comme Haccourt II). Le plan de fouilles et les profils du corps de logis ont été publiés dans cette première livraison.

DESCRIPTION DES VESTIGES

Après des débuts modestes, la villa romaine de Haccourt connut un développement rapide qui atteignit pratiquement son apogée vers le milieu du II^e siècle. Le corps de logis, les bains et au moins un des bâtiments annexes existants furent rasés pour permettre l'exécution d'un vaste programme de construction sur une échelle beaucoup plus grande ⁽¹⁾. Ce renouvellement et agrandissement affectèrent probablement tout l'ensemble de la villa.

Parallèlement à la pente assez abrupte qui descend vers le nord-est dans la vallée de la Meuse, le nouveau corps de logis principal couvre toute la largeur de la pointe extrême de plateau, soit 119 m du bassin situé au sud-est jusqu'au mur de clôture à l'extrémité opposée (fig. 1). Son orientation diffère quelque peu de celle des édifices antérieurs, dont il couvre presque entièrement les vestiges. Le bâtiment est composé d'un corps central de 103,20 m sur 31,70 m (37,20 m avec la galerie arrière) et de trois ailes. Deux d'entre elles forment les avant-corps latéraux de la façade principale orientée au nord-est. La troisième est située à l'ouest sur la façade arrière. A hauteur de ces avant-corps, la largeur du bâtiment est portée respectivement à 40,60 m (46,10 m avec la galerie arrière) et 61,75 m. Cela représente une surface bâtie de 4.945 mètres carrés, les cours intérieures comprises.

Pour ériger ce grand édifice, les constructeurs furent obligés d'exécuter d'importants travaux de terrassement. Même avec les remblais amenés pour les constructions antérieures, il subsistait une forte dénivellation d'un bout à l'autre du terrain. Afin de corriger cette pente et d'obtenir un niveau horizontal sur toute l'étendue du bâtiment, des terres furent enlevées de la partie haute (secteur sud) et déposées dans la partie basse (secteurs central et nord).

Ces travaux de terrassement furent exécutés en cours de construction. La lecture des profils permet d'en suivre les phases successives. Dans la partie basse les murs furent d'abord érigés en élévation — jusqu'à une certaine hauteur — à partir du niveau existant, les tranchées de fondations étant creusées dans les remblais précédents et dans l'ancien sol. Quelle que soit l'épaisseur des remblais, tous les murs sont assis directement sur le sol en place, ce qui nécessita par endroits des fondations profondes de près de deux mètres (par ex. *Haccourt I*, pl. III, profil tr. LXVI, murs 124, 227 et 228).

(1) G. DE BOE, *Haccourt I. Vestiges d'habitat pré-romain et premières périodes de la villa romaine*, *Archaeologia Belgica* 168, Bruxelles, 1974 (cité comme *Haccourt I*). Le plan de fouilles et les profils du corps de logis sont publiés dans cette première livraison.

La terre des tranchées fut étalée et recouverte par une couche de construction composée de mortier et de déchets de taille (*ibid.*, pl. III, couches des profils tr. LVIII et LX, 7 et tr. LXVI, 4). Le nivellement du terrain à l'intérieur des murs, et partiellement à l'extérieur, constitue la phase suivante des travaux. Les remblais sont composés de limon et de gravier (*ibid.*, pl. III, couches tr. LVIII et LX, 8; LXII, 3 et LXVI, 5), parsemés de quelques poches avec des débris de l'occupation antérieure : charbon de bois, mortier, tuiles et tessons de poterie qui peuvent servir de *terminus post quem* pour la datation ⁽²⁾. L'édification du bâtiment fut ensuite poursuivie : voir par ex. une seconde couche de construction 9 contre le mur 167, immédiatement sous le niveau d'occupation (*ibid.*, pl. III, profil tr. LX).

Dans la partie haute par contre, les travaux de déblai précédèrent la construction des murs et y firent disparaître la plupart des remblais et vestiges antérieurs. Au-dessus du sol en place, il ne subsiste dans ce secteur qu'une couche de nivellement qui correspond plus ou moins au niveau d'occupation (*ibid.*, pl. III, profils tr. LVIII, 9; LX, 10 et XXVI, 1).

La terrasse artificielle devait s'élever d'au moins deux mètres au-dessus des terres plus basses au nord. Elle fut fortement entamée par l'érosion qui dut être accélérée par la destruction parfois complète des murs et autres travaux effectués au moyen âge. Cette érosion entraîna la disparition du niveau d'occupation sur une grande surface et explique l'absence de portes dans des murs qui sont pourtant érigés en élévation. Là où le niveau d'occupation est conservé, celui-ci n'est recouvert que par des débris de la toiture (poutres calcinées et tuiles). Les traces d'une destruction par incendie sont particulièrement nettes dans le portique 93, les salles voisines et l'avant-corps ouest. Par endroits, les sols de terre battue y sont fortement rougis par le feu.

La technique de construction est partout égale, à l'exception de quelques réfections et ajouts ultérieurs et de quelques murs, dont la fonction spécifique exigeait une facture différente. Les fondations sont en rognons de silex entassés dans des tranchées. Seules les couches supérieures et parfois une ou deux assises de nivellement en pierres plus ou moins taillées sont liées au mortier. La construction en élévation est très soignée et solide. Un blocage de rognons de silex, de quelques pierres de remploi et de fragments de tuiles noyés dans un mortier gris très dur, est tassé entre deux parements à assises horizontales de blocs de calcaire bleu-noir (calcaire de Visé) soigneusement équarris et jointoyés. Çà et là des blocs de tuf calcaire sont remployés, surtout aux angles. Au-dessus du niveau d'occupation les joints sont généralement tirés au fer. L'épaisseur des murs varie à quelques rares exceptions près entre 51 et 60 cm.

Dans l'agencement général de cet édifice allongé se reconnaissent aisément quatre secteurs nettement séparés. Il a tout d'abord la façade accolée

(²) Haccourt I, 20, 28 et 50.



Fig. 1. — Situation du corps de logis et des bains sur la pointe du promontoire (d'après relevé photogrammétrique de l'I.G.M. et cadastre Popp).

du côté nord-est; elle est composée d'une galerie entre deux ailes saillantes. Derrière cette façade le bâtiment est divisé en trois blocs rectangulaires d'égale largeur (environ 36 m), tous axés sur des cours intérieures. Le bloc septentrional, également large de 36 m si l'on mesure jusqu'au mur de clôture, est plus profond et englobe l'avant-corps ouest.

LA FAÇADE

La longueur de la façade (101,50 m) est légèrement inférieure à la longueur du bâtiment (103,20 m). Les constructeurs ont du tenir compte du rétrécissement du plateau, dont la pente est très abrupte du côté est (fig. 1). La galerie et les avant-corps latéraux sont séparés du reste du logis par le mur 124 qui coupe le bâtiment dans toute sa longueur. Ce mur n'est plus conservé qu'en fondations et sous forme de traces négatives sur la majeure partie de son tracé. Deux pans conservés dans le remblai de la terrasse (tr. LIX-LX) sont larges de 73 cm. L'on peut supposer un rétrécissement à la largeur normale (50 à 60 cm) à hauteur du niveau d'occupation.

Entre les deux avant-corps, la galerie 1, large d'environ 4,40 m, s'étend sur une longueur de 72 m. Le mur de soutènement des colonnes 125, large de 59/60 cm, est partiellement conservé à la cote -230 (fig. 2. A); il devait s'élever à au moins 23 cm au-dessus du sol en terre battue sous le portique (-253 dans la tr. XXXIII-D) et au moins 20 à 28 cm au-dessus du dallage devant la façade (-250/258). Ce mur est interrompu au centre par le portail 2, large de 13,25 m et saillant de quelque 3,25 m par rapport à l'alignement de la colonnade (126-128). Aux deux extrémités, la galerie est prolongée en retour d'équerre jusqu'au front des avant-corps latéraux (129-130). La largeur de ces tronçons de portiques 3 et 4 est ramenée à environ 3,50 m. Chacune de ces deux ailes, distantes de près de 64 m, est flanquée d'une abside presque semi-circulaire, large d'environ 5,25 m (131-132).

Ces deux absides enserrant les extrémités du grand bassin 5 de 53,50 sur 6,90 à 7 m, qui s'étend devant la galerie. Conservés au maximum à hauteur du pavement, les murs 133-136 possèdent uniquement un parement sur leurs faces internes. Le fond de ce bassin était couvert d'une couche de béton (mortier et brique pillée) à surface lisse, coulé sur un radier de rognons de silex et de calcaire (épaisseur totale : 30 à 40 cm). Son niveau varie de -338 à -363. Ce pavement fut ensuite renouvelé et rehaussé d'environ 30 cm. A l'extrémité sud mieux conservée, les empreintes du dallage sont restées visibles dans la couche de béton et de grosses pierres couvrant le premier sol. Seules trois grandes dalles de calcaire bleu subsistent partiellement dans les angles sud et est (fig. 2. C). Les parois internes étaient couvertes d'un crépis avec brique finement pillée, épais d'au moins 12 cm. La vidange de ce bassin s'effectuait aux deux extrémités (137 et 138), le système d'écoulement le mieux conservé étant situé près de l'angle est (137). Le mur 135 y est percé d'un conduit fait de deux *imbrices* à hauteur du pavement inférieur. Cette

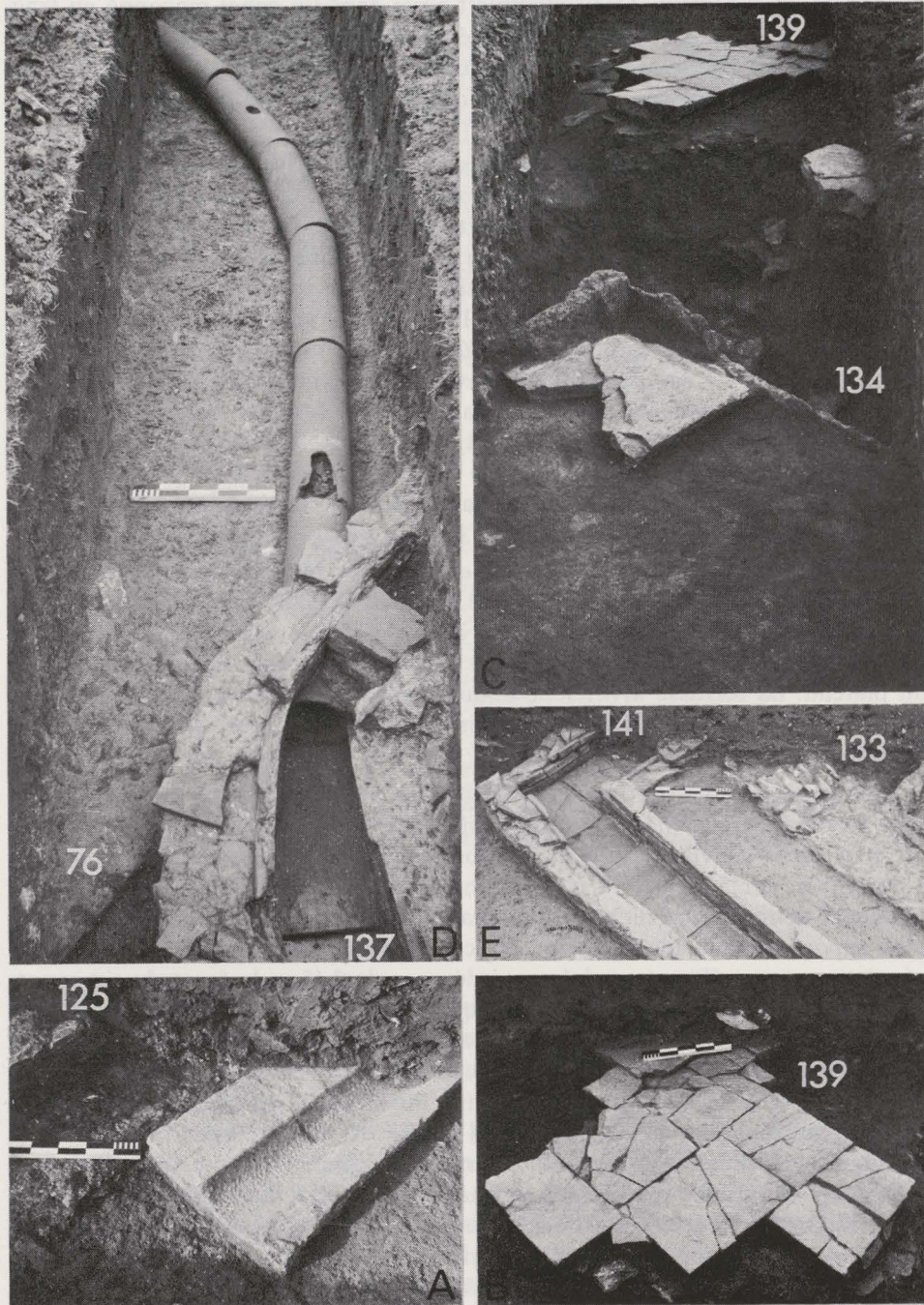


Fig. 2. — Quelques détails de la façade nord-est.

ouverture fut ensuite bouchée et surmontée d'une demi-tuile plate, à hauteur du pavement supérieur. L'eau s'écoulait ainsi dans un canal maçonné en fragments de tuiles, dont le fond est dallé de *tegulae*. Après environ 1 m, cette canalisation est prolongée par des tuyaux en terre cuite longs de 77,5 à 83,7 cm (diam. 21-22 cm), placés dans une tranchée (fig. 2. D). Un exemplaire porte la marque VIRILISF (fig. 15).

L'espace séparant la galerie du bassin 2, large de 3,80 m, était dallé de plaques de calcaire bleu de grandeur inégale (fig. 2. B-C). Il n'en subsiste qu'une dizaine à l'extrémité sud (139). L'assiette de mortier mélangé de brique pillée, coulé sur un radier de pierres, disparaît progressivement vers le nord. Ce pavement est situé à environ 93/102 cm au-dessus du sol inférieur dans le bassin 5. Un caniveau à fond arrondi, taillé dans des grandes dalles de calcaire bleu dont un seul est resté *in situ* (140), longe le mur 125 à une distance de 72 cm (fig. 2. A). L'eau de pluie ainsi recueillie devait être évacuée soit directement dans le bassin, soit par le canal maçonné 141, qui, venant de la cour intérieure 20 derrière l'avant-corps est, passe sous le pavement pour rejoindre la canalisation 137 (fig. 2. E). Une dalle de caniveau avec trou circulaire, découverte dans le remblai, pourrait avoir été placée au-dessus de ce canal.

L'aile nord, profonde d'environ 14 m et large de 17,30 m, possède un plan très simple. Les traces négatives et quelques pans de fondations 142-145 délimitent la grande salle 6 (environ 12,20 m sur 9 m) et la pièce plus étroite 7 (environ 12,20 m sur 2,90 m). Le mur de front de cet avant-corps 144 a presque entièrement disparu par l'érosion et la perturbation de cette extrémité du plateau. La terrasse artificielle étant assez haute dans ce coin de l'édifice, le mur extérieur 145 est consolidé à l'intérieur par les trois arcs de décharge horizontaux 146-148.

La plus grande partie de l'aile gauche n'est également conservée que sous forme de traces négatives. De profondeur égale, elle est dans son ensemble plus large (environ 20,20 m) et possède un plan plus complexe. La salle 9 de 8,70 m sur 5,50 m en est l'élément essentiel. Un rétrécissement du côté sud-ouest délimite une niche rectangulaire de 4,35 m sur 2,75 m (149-151). Du côté opposé, une abside en forme d'arc surbaissé (large de 4,60 m) est réservée dans un massif rectangulaire qui dépasse de 2,45 m le front de cet avant-corps (152). Du pavement ne subsiste qu'une partie de l'assiette à la cote -206. Le revêtement de mosaïque en petits cubes de calcaire noir et blanc est entièrement détruit. Une petite cave de plan cruciforme (153), mesurant 1,70 m sur 1,62 m, est située au centre de l'abside, perpendiculairement à l'axe longitudinal de la salle (fig. 3-4). Elle est entièrement construite en fragments de tuiles liés avec du mortier de chaux et de brique finement concassée. Le gravier naturel en forme le sol à -413. Les quatre bras de la croix, larges de 85 à 89 cm, étaient couverts d'une voûte en plein cintre, faite en tuiles, dont le sommet devait atteindre plus ou moins le niveau du pavement. La partie centrale était peut-être voûtée en arête. La hauteur de la cave sous sa couverture devait atteindre environ 1,80 m. L'escalier d'accès très étroit (60 cm) et raide compte six marches, dont la seconde est rétrécie

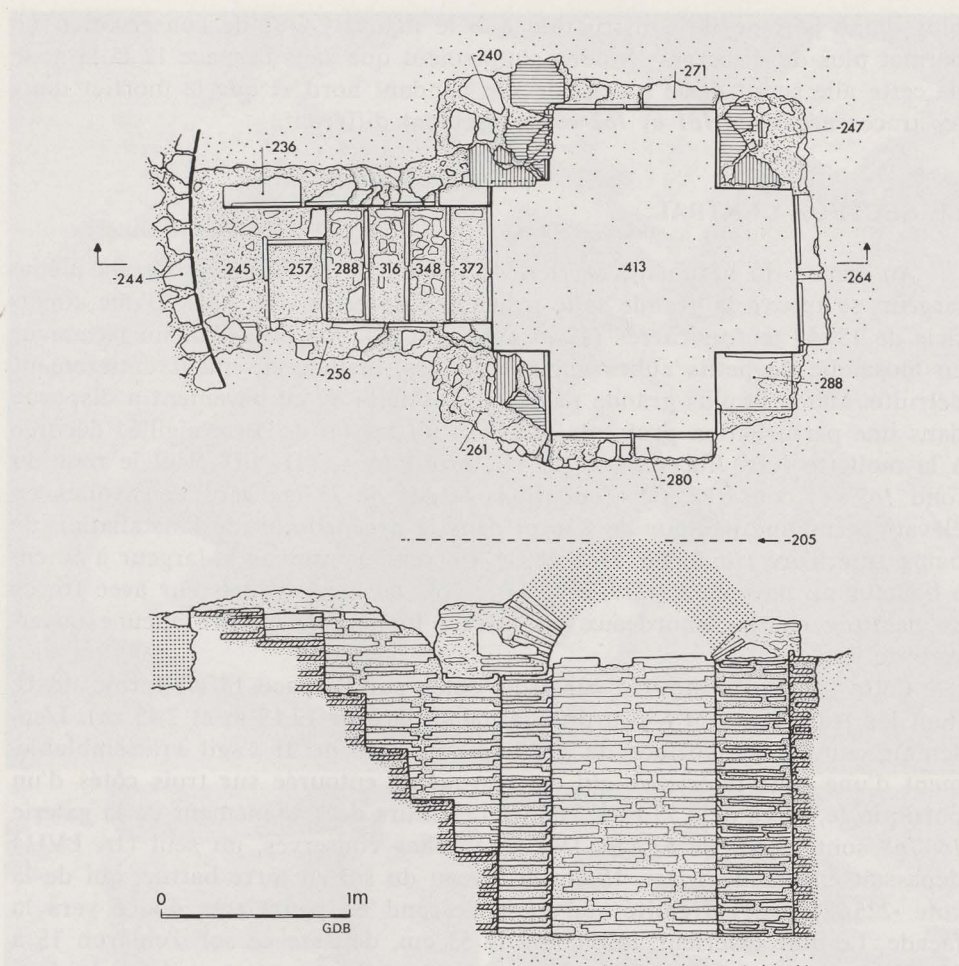


Fig. 3. — Plan et coupe de la cave 153 (Ech. 1/40^e).

à 40 cm. Sauf quelques petits fragments de mosaïque en petits cubes noirs et blancs, aucun objet ne fut découvert dans le remblai.

Ce plan cruciforme se retrouve également dans l'espace 4. Le retour de la galerie et son abside en forment le croisillon et le sommet, tandis que le pied de 4,20 m sur 3,30 m s'encastre entre le mur 149 et le réduit 154-155 jusqu'à la salle 8. Le dédoublement du mur de séparation 156 constitue probablement un remaniement. Cet avant-corps compte encore les deux salles 9 et 10 de 6,60 m sur 4,50 m et 3,90 m, délimitées par les traces négatives 124, 149 et 157-159. L'espace allongé 11 de 13,40 m sur 2,80 m, fermé par le mur 160, pourrait avoir été divisé en deux parties presque égales. Il semble être précédé d'une pièce 12 encore plus étroite (2,20 m), qui vient buter contre le réduit 13 (murs 161-162). Le plan de ce secteur est peut-être le résultat de

plus d'une période de construction que le mauvais état de conservation ne permet plus de discerner. Notons simplement que sans l'espace 12 la largeur de cette aile serait égale à celle de son pendant nord et que le mortier dans les traces négatives 161 et 162 est légèrement différent.

LE SECTEUR CENTRAL.

Au centre du bâtiment, derrière le portail de la façade et sur la même largeur, se trouve la grande salle principale de cette villa (14). D'une superficie de 159,60 mètres carrés (12 m sur 13,30 m), elle possédait un pavement en mosaïque de petits cubes noirs et blancs, malheureusement entièrement détruite. Même la plus grande partie de l'assiette de ce pavement a disparue dans une perturbation profonde qui livra un tesson de terre sigillée décorée à la mollette (cfr. *Haccourt I*, pl. III, profil tr. LVIII, 10). Seul le mur du fond 165 est conservé. Ces fondations larges de 73 cm sont construites en élévation sur une hauteur de 1,56 m dans le *praefurnium* de l'installation de bains antérieure (*ibid.*, fig. 11 A et C). Un ressaut ramène la largeur à 60 cm à hauteur du pavement (-219/221). Le crépis de 5 cm d'épaisseur avec traces de peinture en rouge-bordeaux sur la face interne ne montre aucune ouverture de porte.

Cette salle est entourée sur trois côtés par l'espace 15 en forme de U, dont les trois bras ont à peu près la même largeur (7,15 m et 7,45 m). L'ensemble couvre une surface de 21,40 m sur 27,50 m. Il s'agit vraisemblablement d'une cour intérieure qui est elle-même entourée sur trois côtés d'un portique 16, large de 3,55 m à 3,65 m. Les murs de soutènement de la galerie 166-168 sont larges de 53 cm. Des rares pans conservés, un seul (tr. LVII) dépassait encore d'environ 15 cm le niveau du sol en terre battue, qui de la cote -225/-240 à l'extrémité sud-ouest descend en pente très douce vers la façade. Le mur extérieur 169, large de 53 cm, dépasse ce sol d'environ 15 à 30 cm. Aucune ouverture de porte ne fut recoupée par nos tranchées. La face externe est couverte d'un crépis de 5 à 6 cm d'épaisseur peint en noir, qui n'a probablement été appliqué qu'après la construction de la galerie 92.

L'aile nord-est du portique 16 s'arrête contre la petite pièce 17 de 3,10 m sur 3,55 m (mur 170), l'aile sud-est contre la salle 18 de grandeur quasi égale (3,50 m sur 3,30 m). Celle-ci fut chauffée par hypocauste et est séparée de la galerie-façade par son *praefurnium* 19 (3,50 m sur 1,60 m). Le foyer est situé dans une fosse creusée dans le sol à -294. Le canal de chauffage large de 40 cm perce le mur 172 au centre et se prolonge à l'intérieur de l'hypocauste par deux murets de 90 sur 31 cm en dalles de terre cuite. Sur le béton inférieur (à -272/277) des piles de disques en terre cuite (diam. 20-21 cm) placés sur un disque plus grand ou un carreau de 30 cm de côté, étaient disposées en six rangées (fig. 8. C).

Les parois de cette pièce chauffée étaient décorées de peintures. De nombreux petits fragments montrent des lignes et bandes en blanc et vert sur fond ocre et en rouge et noir sur fond blanc, des feuilles vert clair sur fond



Fig. 4. — La cave 153 dans la salle 8.



Fig. 5. — Peintures murales : deux éléments du décor de la pièce 18 (couleurs : 1. rouge violacé et rouge brun; 2. vert; 3. bleu; 4. brun clair à foncé; 5. ocre; 6. jaune). Ech. 1/5.

ocre et des feuilles allongées, beiges et vert clair sur fond blanc. Deux éléments du décor peuvent être partiellement reconstitués. Le premier consiste en un panneau blanc avec une bordure végétale en ocre et bleu au-dessus d'un socle rouge orné de feuilles vertes (fig. 5, 1). La signification du second (en bruns divers, jaune, ocre et rouge) ne peut être précisée (fig. 5, 2). Ce décor fut piqueté pour faciliter l'adhérence d'une seconde couche de crépis

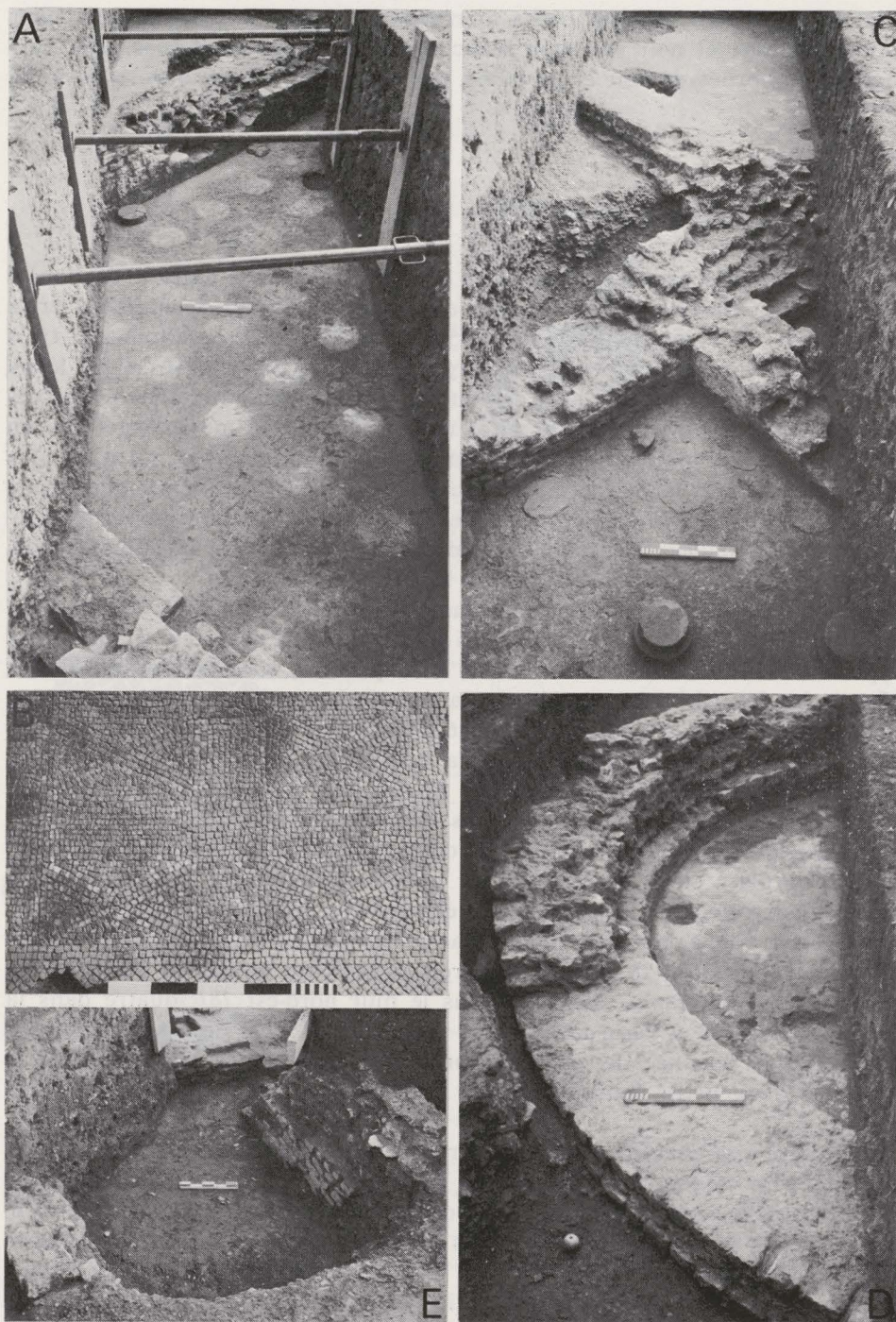


Fig. 6. — Quelques détails des salles 22 et 24 et du praefurnium 23.

dont ne subsistent que des petits morceaux avec lignes et bandes en jaune, jaune-vert, vert et noir sur fond blanc et en rouge sur fond rosé, des feuillages verts bordés de noir et de jaune, des roseaux (?) en brun-rose sur fond blanc.

LE SECTEUR SUD.

Le mur 176 sépare entièrement la cour centrale de la partie méridionale de l'édifice. Celle-ci compte 18 salles et couloirs qui sont agencés sur trois côtés de la cour intérieure 20 de 15,50 m sur 11,30 m, encadrée sur trois côtés également par le portique 21 large de 2,95 m. Un petit fossé 174 longe les murs de soutènement de la colonnade 175-177, dont les pans conservés ne dépassent le niveau du sol en terre battue que d'une assise (environ 10 cm). L'eau de pluie était évacuée par le canal maçonné 141 qui n'est plus conservé que sous la façade. Sur le quatrième côté de cette cour une fondation peu profonde 178 en fragments de tuiles posés de chant supportait probablement les dalles d'un caniveau semblable à celui devant la galerie-façade. Des débris en furent découverts dans le remblai.

La salle principale 22 de ce secteur est située du côté sud-est dans l'axe longitudinal de la cour. Mesurant 6,65 m sur 8,30 m, elle était chauffée par hypocauste sur environ deux tiers de sa superficie, soit 6,65 m sur 5,90 m (fig. 6. A). Le sol en béton délimité au nord-est par le mur 180, caché par le pavement, se situe à la cote -325/-336. Cela donne une hauteur assez élevée de 1,45 m à 1,56 m pour les piles et la *suspensura*. L'emplacement des piles est marqué par des cercles gravés (\varnothing 28 cm) aux points d'intersection d'un quadrillage de 54/55 cm de côté; des demi-cercles sont tracés le long des murs. Quelques disques (\varnothing 28 cm; 24 cm pour ceux placés contre les parois) trouvés en place et les empreintes sur le béton démontrent que l'hypocauste connut deux réfections, les piles étant chaque fois déplacées légèrement. L'air chaud était évacué par des *tubuli* placés dans des petites niches rectangulaires de 44 sur 16 à 18 cm, qui s'ouvrent à 10-16 cm au-dessus du sol. Elles devaient être au nombre de deux dans le mur nord-est 181, quatre dans la paroi opposée 182 et deux dans le mur extérieur 183, près des angles. L'ouverture du foyer chaînée de tuiles est prolongée de 65 cm à l'intérieur de la salle par deux petits murets dont ne subsistent que les empreintes sur le béton.

Le tiers non chauffé possède encore quelques mètres carrés de son revêtement en mosaïque, fortement brûlé (cote -180), placé sur une assiette de mortier avec brique pillée, coulé sur des débris de mortier et de silex (ép. totale : 25 à 30 cm). Le décor en petits cubes de calcaire noir et blanc d'environ 0,7 à 2 cm de côté consiste en une bande noire large de 1,25 m, qui longe le mur 179 et précède une composition de carrés, triangles et hexagones (fig. 6. B). Des débris trouvés dans l'hypocauste portent un décor à volutes et méandres (fig. 7, 1-2). Le remblai livra également des centaines de frag-

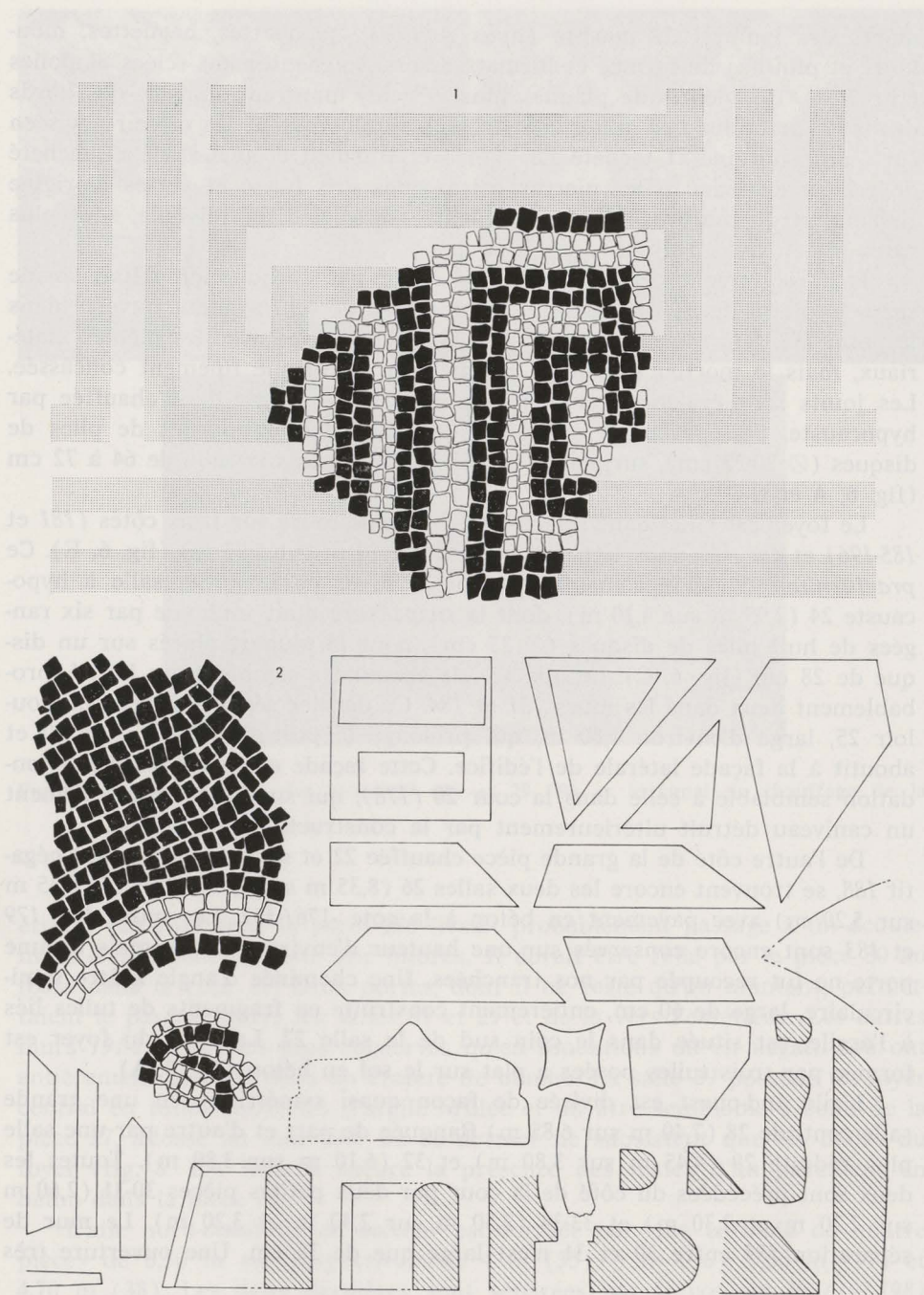


Fig. 7. — Salle 22 : fragments de mosaïque (1-2 : éch. 1/6) et éléments de lambris en marbre (formes et coupes : éch. 1/3).

ments des lambris de marbre (*opus sectile*) : plaquettes, baguettes, moulures et plinthes de formes et formats divers, soigneusement sciées et polies (fig. 7, 3). Des débris de plaques plus grandes montrent souvent des bords droits ou arrondis. Les matériaux les plus employés sont les calcaires viséen (gris uni ou veiné et tacheté de blanc) et frasnien (rouge veiné et tacheté de gris et de blanc). Des pierres volcaniques gris foncé et vertes d'origine rhénane et du marbre blanc, probablement d'origine méridionale, sont plus rares ⁽³⁾.

Postérieurement cette salle fut agrandie par l'adjonction d'une abside semi-circulaire de 5,25 m sur 4,60 m, une baie de 4,10 m étant ouverte dans la paroi 183. Son mur 184 très épais (75 cm) est érigé avec les mêmes matériaux, mais le mortier gris-beige est mélangé de brique finement concassée. Les joints sont également tirés à la pointe. Cette abside était chauffée par hypocauste. Son pavement en béton, qui porte les empreintes de piles de disques (\varnothing 20-22 cm), surplombe le sol inférieur dans la salle de 64 à 72 cm (fig. 6, A et C-D).

Le foyer est situé dans une fosse fermée de murs sur trois côtés (181 et 185-196) et creusée dans la petite pièce 23 (3,60 m sur 2,95 m) (fig. 6. E). Ce *praefurnium* devait également contenir le foyer de la petite salle à hypocauste 24 (2,95 m sur 4,10 m), dont la *suspensura* était soutenue par six rangées de huit piles de disques (\varnothing 23 cm), pour la plupart placés sur un disque de 28 cm (fig. 6. C). Le nombre de cheminées semble assez limité, probablement deux dans les murs 181 et 184. Ce dernier sépare la pièce du couloir 25, large d'environ 1,80 m, qui prolonge le portique de la cour 20 et aboutit à la façade latérale de l'édifice. Cette façade est précédée d'une fondation semblable à celle dans la cour 20 (178), qui supportait probablement un caniveau détruit ultérieurement par la construction de l'abside.

De l'autre côté de la grande pièce chauffée 22 et séparés par le mur négatif 188, se trouvent encore les deux salles 26 (8,35 m sur 6,95 m) et 27 (8,35 m sur 5,20 m) avec pavement en béton à la cote -176/-182. Les murs 169, 179 et 183 sont encore conservés sur une hauteur d'environ 20 cm, mais aucune porte ne fut recoupée par nos tranchées. Une cheminée d'angle à âtre semi-circulaire, large de 60 cm, entièrement construite en fragments de tuiles liés à l'argile, est située dans le coin sud de la salle 27. La dalle du foyer est formée par trois tuiles posées à plat sur le sol en béton (fig. 8. A).

L'aile sud-ouest est divisée de façon quasi symétrique en une grande salle centrale 28 (7,40 m sur 6,85 m) flanquée de part et d'autre par une salle plus réduite 29 (4,45 m sur 3,80 m) et 32 (6,10 m sur 3,80 m). Toutes les deux sont précédées du côté de la cour par deux petites pièces 30-31 (2,60 m sur 2,20 m et 2,30 m) et 33-34 (2,50 m sur 2,40 m et 3,20 m). Le mur de séparation 189 entre 30 et 31 n'est large que de 38 cm. Une ouverture très

⁽³⁾ Nous remercions Monsieur M. Gulinck, géologue principal au Service géologique de Belgique, pour l'identification de ces matériaux.

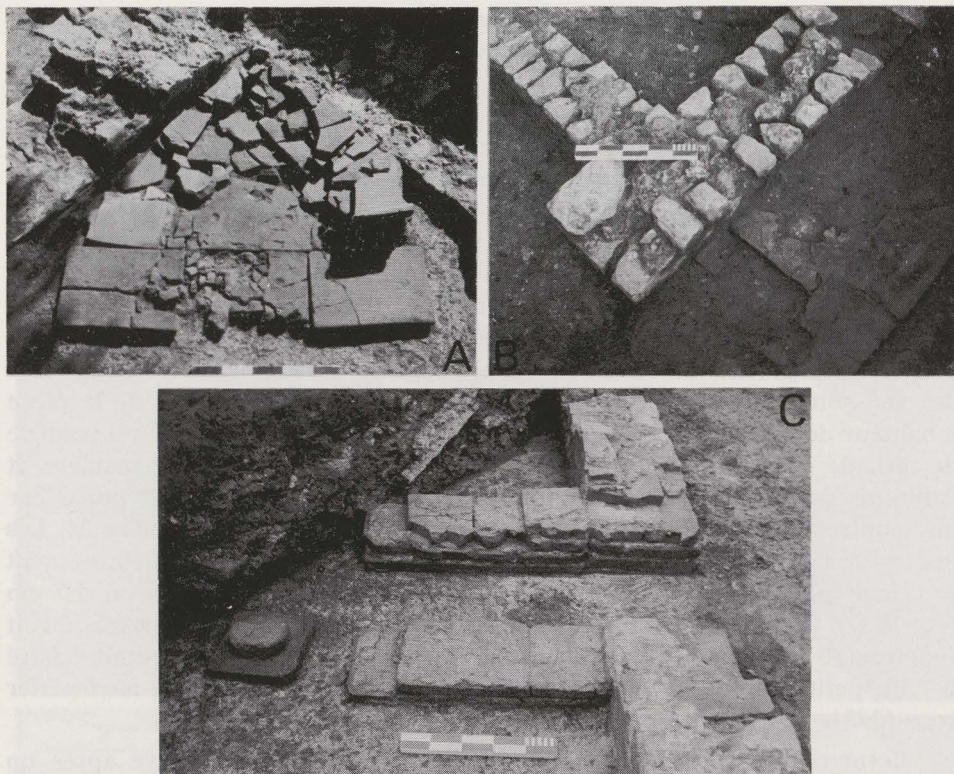


Fig. 8. — Les âtres dans les salles 27 (A) et 29 (B) et le canal de chauffage de la pièce 18 (C).

étroite (28 cm) dans la paroi 190 livrait probablement passage à un écoulement d'eau, dont subsiste une imbrex. Il devait être relié par la pièce 30 au fossé dans la cour 20. Deux portes, dont il ne reste qu'un montant, permettaient le passage entre les salles 31 et 29 et de là vers l'extérieur. Les autres murs 191-196 ne sont plus conservés qu'en fondations ou en négatif, ou ont entièrement disparu dans un cratère de bombe. La salle 29 possède un foyer central en tuiles couvertes d'argile brûlée et un âtre semblable à celui de la pièce 27, adossé au mur 190. De ce dernier ne subsistent que les dalles du foyer (fig. 8. B). Notons encore la présence des restes d'un pavement en béton dans la pièce 34.

L'aile nord-ouest de ce secteur est formée par une enfilade de quatre pièces de 6,50 m sur respectivement 4 m (35), 5 m (36), 7,30 m (37) et 4,70 m (38). Les deux dernières sont séparées par le couloir 39 (197-198) large de 2,80 m, qui relie les cours intérieures 15 et 20. Le niveau du sol en terre battue descend en pente douce d'environ -190 dans la pièce 35 à -230 près de la façade.

La cave sous la salle 36 mesurait primitivement 5 m sur 4,80 m à 5,05 m (fig. 9). La couche de mortier gris qui en couvre le sol se situe à la cote -493/-520, soit à environ 3,20 m sous le ressaut dans le mur 196, qui marque plus ou moins le niveau du plancher de la salle supérieure (-202). Le nombre exact de niches reste inconnu, la cave n'ayant pas été fouillée entièrement. Il devait y en avoir deux dans le mur 199, trois dans la paroi opposée 200 et une dans le mur 201. Larges de 53 à 57 cm et profondes de 43 cm, elles sont couvertes de voûtes en plein cintre, dont les voûsoirs en tuf calcaire sont disposés par groupes de deux ou trois alternant avec une brique ou tuile taillée en pointe. Les joints de mortier rose sont tirés à la pointe et cette rainure est soulignée de peinture rouge. La voûte est entourée par une rangée de fragments de tuiles qui se prolonge en arase horizontale à hauteur des voûsoirs inférieurs. Une seconde arase de tuiles fait le tour de la pièce à hauteur de la base des niches. Chacune d'elles est surmontée par un triangle de réticulé en petits blocs de tuf calcaire jointoyés de la même manière et délimités par des fragments de tuiles (fig. 9. B). Le mur 196 est percé par un soupirail partiellement détruit, qui débouche dans la petite pièce 34. Les pentes de l'ébrasement intérieur, dans l'épaisseur du mur, et de l'ébrasement extérieur plus étroit sont séparées par un ressaut plat d'environ 12 cm (fig. 9. C). Cette cave était accessible de la salle 37 par un escalier très étroit (environ 80 cm) qui devait être situé entre les murs 201 et 173. Il était éclairé par un petit soupirail bouché plus tard par une maçonnerie liée au mortier rose (202).

Cette réfection eut lieu lors d'une transformation de la cave après un incendie. Sa largeur fut portée de 5 m à 6,25 m par la démolition de l'escalier et de son mur de cage 201 jusqu'à la cote -425, soit à hauteur de l'assise inférieure de la niche. Son sol fut rehaussé au même niveau par des remblais contenant beaucoup de débris calcinés. Dans l'angle nord approfondi sous les murs, les parois d'argile et de gravier sont simplement cachées par une couche de mortier rose (fig. 9. E). Le nouvel escalier d'accès devait être situé dans le coin sud, vers la salle 32. Cet angle presque entièrement détruit par un cratère de bombe porte à l'extérieur des traces de réfection avec parement et fragments de tuiles. Un nouveau soupirail 203 fut percé dans le mur 173 vers la galerie 16. Les pentes couvertes de mortier rose de l'ébrasement intérieur asymétrique et de l'ébrasement extérieur plus vaste (1,10 m sur 1 m à 1,30 m) sont également séparés par un ressaut plat de 10 cm, dans lequel se voient quatre trous de fixation de barreaux ou d'une grille (fig. 9. D). Le bord extérieur de ce soupirail entièrement conservé se trouve au niveau du sol de terre battue dans la galerie 16 (-200). En même temps la salle au-dessus de la cave est élargie à 5,60 m par la construction des deux murs 204 et 205 avec mortier légèrement différent. La grande salle 37 est divisée en un couloir 37a avec pavement en béton, large d'environ 1,80 m, et en deux petites pièces 37b et c d'environ 4,60 m sur 3 m.

Le bassin 69 d'environ 23,60 m sur 4,55 m est situé à 4,80 m devant la façade latérale sud-est. Son extrémité nord-ouest a disparu par l'érosion des

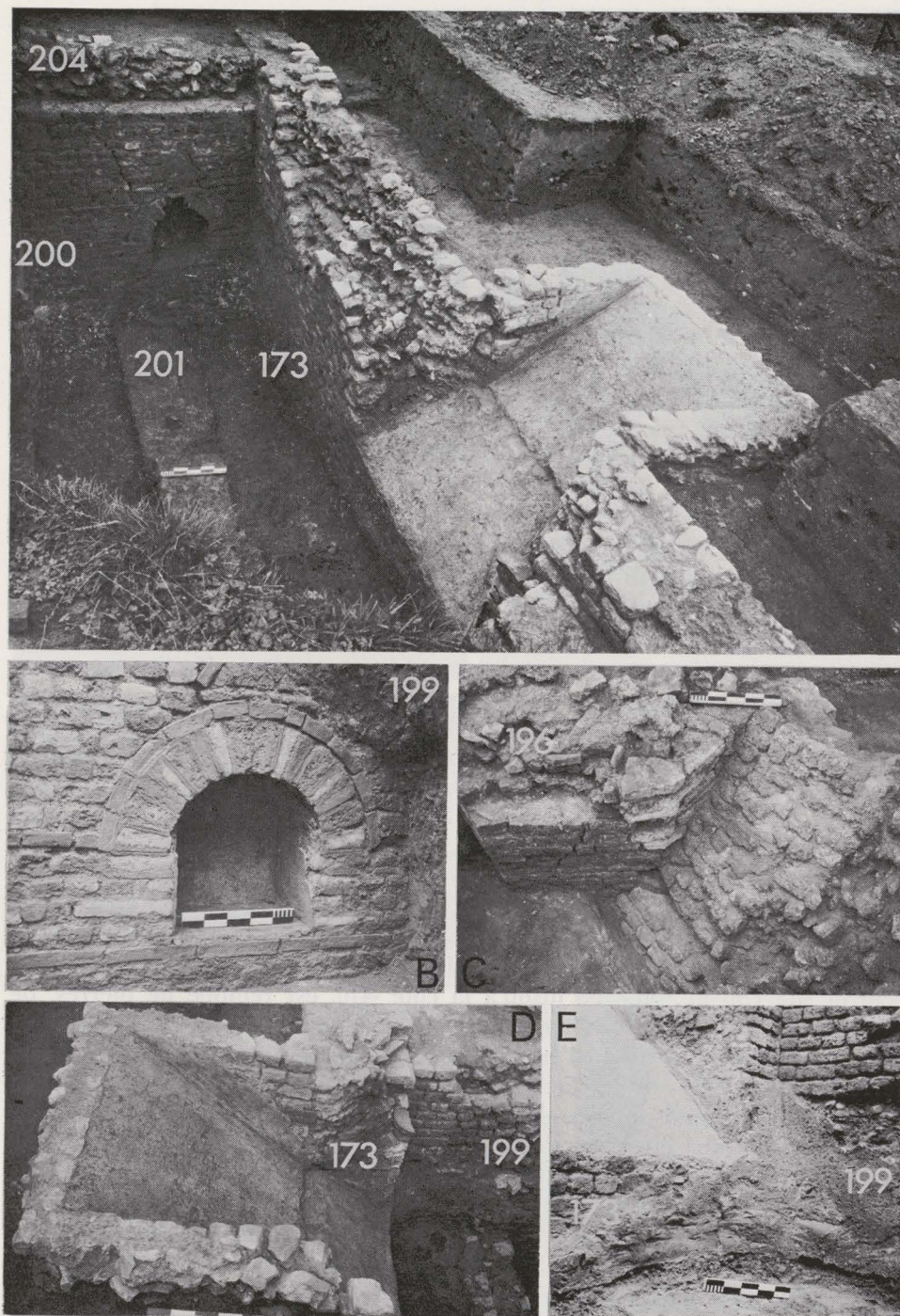


Fig. 9. — Quelques détails de la cave 36.

pententes du plateau. Tout comme le grand bassin 5 devant la façade principale, celui-ci possède deux pavements superposés, le premier en béton à la cote -216/-212, le second en grandes dalles dont ne subsistent que les empreintes dans le mortier. La vidange s'effectuait par un canal maçonné près de l'angle sud (251).

LE SECTEUR NORD.

Séparé de la cour centrale par le mur 208, ce secteur nord beaucoup plus grand (47,20 m sur 31,50 m et 36,50 m jusqu'au mur de clôture) englobe l'avant-corps en saillie de 21,10 m à l'arrière de l'édifice. Sauf à l'extrémité ouest, la plus grande partie du niveau d'occupation a disparu par l'érosion et la majorité des murs ne se présente plus que sous forme de traces négatives. Les salles sont ordonnées autour d'une grande cour semi-circulaire 60 et probablement une petite cour rectangulaire 47.

Tout le côté sud-est est occupé par une enfilade de 5 grandes pièces 40-44 délimitée par les murs 208 et 209. Elles mesurent 5,30 m (40), 5,20 m (41), 7,40 m (42), 5,20 m (43) et 7,20 m (44) sur une largeur constante d'environ 6,50 m. Certains pans de murs, comme le 209 dans les tr. LVII et LXIX-E et l'angle 208/210 dans la tr. LXIX, montrent une technique de construction moins soignée et un mortier légèrement différent. Ces réfections ne semblent pas avoir causé de changements dans le plan. La salle 44 possède dans son coin sud une cheminée d'angle à âtre plus ou moins semi-circulaire, large de 30 cm seulement. La dalle du foyer en tuiles repose sur le sol de terre battue à -212 (fig. 10. A). De part et d'autre de la pièce 41, les deux couloirs 45 et 46 (larges de 2,50 m et 2,90 m) relient le portique de la cour centrale 15 aux couloirs 48 et 51.

Les espaces 48 et 49 qui entourent les murs 216-219 des quatre côtés sur une largeur constante de 2,95 m à 3 m, nous semblent devoir être interprétés comme étant des portiques entourant une petite cour rectangulaire 47 de 6,85 m sur 4,95 m. Dans son angle nord une fosse rectangulaire 220 d'environ 3,30 m sur 1,90 m., creusée jusqu'à la cote -470, est remplie de pierres, de déchets de mortier gris et d'un peu de gravier dans de la terre ayant l'aspect de boue séchée. Sur toute l'étendue de la cour l'argile et le gravier de la terrasse artificielle et de l'ancien sol sous-jacent sont très délavés. Tout comme à l'extrémité opposée de cet édifice, le portique 49 est prolongé par un couloir 50 plus étroit (environ 1,90 m) qui aboutit à la façade latérale.

Deux autres couloirs 51 et 52, larges de 3,95 m à 4 m, relient cette cour au grand hémicycle 60. Ils sont séparés par la petite salle 53 de plan circulaire (diam. 5 m à 5,05 m) avec quatre niches semi-circulaires (diam. 1,50 m), incorporée dans un volume carré. Les parois internes, partiellement conservées sur une hauteur de 80 cm, sont entièrement couvertes d'un parement en fragments de tuiles. Ce mode de construction, la profondeur du sol dont ne subsistent que des débris de béton à -350/-358, et la présence dans les

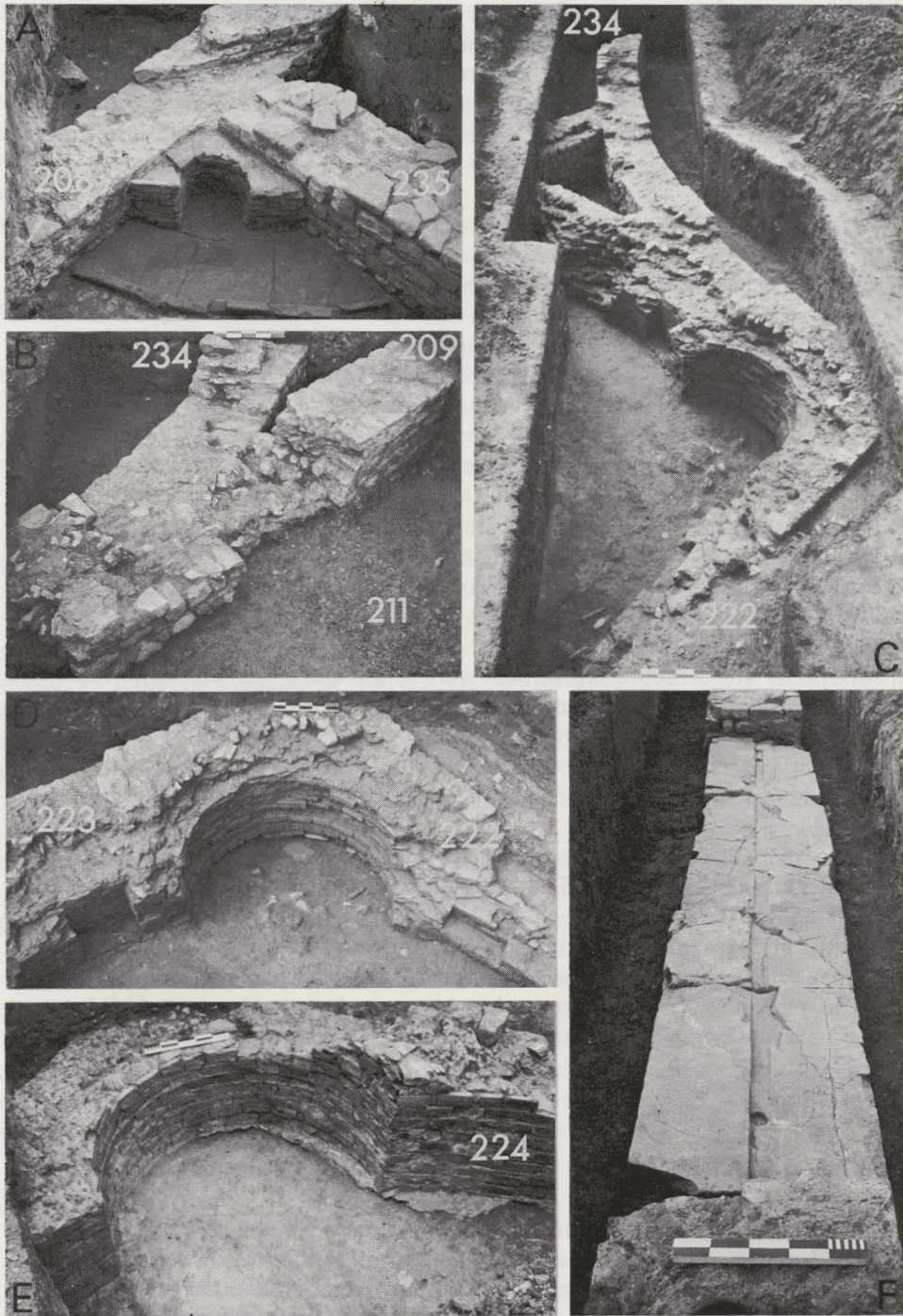


Fig. 10. — Quelques détails du secteur nord-ouest et du portique 93.

murs 221-223 de six petites cheminées rectangulaires destinées à contenir des *tubuli*, démontrent que cette salle fut à l'origine chauffée par hypocauste. Le foyer devait être situé dans la fosse 225, creusée dans le sol du couloir 51 et remplie de cendres, et devait aboutir dans la niche du coin sud. L'absence de cheminées dans le mur 224 pourrait s'expliquer par la présence d'une porte. Cet hypocauste fut démantelé et remblayé avant l'abandon de l'édifice (fig. 10. C-E).

L'aile délimitant le bâtiment au nord-ouest et recoupée par le mur extérieur de l'hémicycle, est divisée par les murs 225-233 en cinq salles : 54 (environ 2,60 m sur 2,90 m), 55 (5,70 m sur 2,90 m), 56 (6,80 m sur 3,60 m), 57 (8,80 m sur 5,80 m) et 58 (8,80 m sur 3,30 m à un coin coupé). L'espace triangulaire 59 n'est probablement qu'un angle mort entièrement muré.

Le portique 61 large de 2,95 m à 3,05 m, délimité par les murs 145, 209, 234 et 235 et par le bahut de la colonnade 236-237, entoure la cour intérieure semi-circulaire 60 de 16,30 m sur environ 10 m (fig. 10. B-C). La base de l'hémicycle est doublée d'un espace rectangulaire 62 de 16,30 m sur 3 m avec pavement en béton à la cote -230. Des morceaux de quart de rond y sont à signaler. Le mur 238 est précédé du côté de la cour par un petit fossé qui devait en faire le tour. L'eau de pluie était sans doute évacuée par le canal maçonné 239 dont un tronçon fut recoupé par la tr. LXVII. Deux petits fours 240 et 241 de forme circulaire et aux parois rentrantes sont creusés dans le sol de terre battue sous le portique (tr. LXII). Le sol des foyers profonds d'environ 40 cm remonte légèrement vers le gueulard qui débouche dans une fosse (longueur totale : 1,15 m et 1,55 m).

Six salles 63-68 avec pavement en béton à la cote -215/-232, dont deux petites situées en enfilade, sont alignées à la base de l'hémicycle et ferment cet avant-corps ouest. Deux portes larges de 1,50 m ont été localisées dans les murs 242 et 243. Elles relient les pièces 66 (4,55 m sur 3,65 m) et 67 (4,55 m sur 3,45 m) et cette dernière à la salle 68 (7,65 m sur environ 6,30 m). La grande pièce centrale 65 (7,65 m sur 6,50 m) se termine en un réduit rectangulaire de 3,80 m sur 2,40 m, en saillie par rapport au mur extérieur 247. Les poutres calcinées du plafond ou de la toiture ont laissé des traces sur le pavement des salles 63 (7,65 m sur 6,55 m) et 64 (7,65 m sur 4,10 m), surtout dans la première. L'on distingue deux poutres larges d'environ 12/13 cm et espacées d'environ 70 cm et les solives ou planches transversales qui les couvraient.

LA FAÇADE ARRIERE.

L'installation de bains est ultérieurement reliée au corps de logis par un portique en retour d'angle de 107°. Le tronçon 93 de 92,60 m sur 4,90 m à 5 m longe l'arrière du bâtiment principal jusque contre l'avant-corps nord-ouest. Le mur-bahut 320 large de 51 cm est conservé par endroits sur une hauteur de 50 cm au-dessus du sol en terre battue dans la galerie, qui de

-110 près des bains descend en pente douce à -232 à l'extrémité opposée. Un portail large de 4,73 m et flanqué de deux piliers de 0,82 m sur 1,85 m, allongés ultérieurement à 2,52 m et 2,72 m, s'ouvre en face de l'aile séparant les cours intérieures 15 et 20 (fig. 10. F). Le seuil surélevé (-163) est formé de quatre grandes dalles en calcaire avec rainure et deux trous de gonds (323). Le mur du fond 322, large de 72 cm, est percé d'une porte près de l'angle du portique. Un seul montant est conservé. Les deux faces internes sont couvertes d'un crépis peint en rouge ou en noir. Celui-ci couvre le joint entre les murs 169 et 322.

Le bahut 320 est consolidé ultérieurement par des pilastres accolés de 1,95 m sur 33 cm et espacés d'environ 6,60 m à 6,90 m.

Cette galerie est précédée de fossés 326-327 qui se rejoignent près de l'angle, passent sous les murs et se dirigent vers le bord du plateau (328).

L'ENCLOS.

Le mur de clôture 331 longe la façade latérale nord-ouest du corps de logis à la distance de 4,50 m. Large de 85 cm, il n'est conservé que dans la tr. LX. La grande différence de niveau existant entre la terrasse artificielle à l'intérieur et le sol à l'extérieur (-665) nécessita la construction d'une série d'arcs de décharge horizontaux. Au-delà du chemin creux qui monte sur le plateau, le tracé de ce mur de clôture est marqué par une légère dénivellation dans le terrain et par une ligne nettement visible sur photo aérienne. La longueur totale de l'enclos devait dépasser les 570 m (fig. 1 et *Haccourt I*, fig. 1).

Au nord-est, la clôture 332 recoupée sous forme de trace négative longe la façade du bâtiment principal à 9,40 m devant le bassin 5. Son tracé suit exactement la limite entre les parcelles cadastrales 852 et 861 (fig. 1).

Le tronçon de mur 333 contre l'angle de la grande salle de bain 81 pourrait marquer le départ de la clôture sud-est, dont le tracé reste inconnu. Il est probable qu'elle suivait la pente jusqu'au delà du chemin qui monte sur le plateau. Selon certains témoignages des ruines y auraient été repérées jadis.

Le grand corps de logis et son installation de bains semblent avoir été quelque peu isolés à l'extrémité nord-est de l'enclos. Un examen au magnétomètre et le contrôle des anomalies n'ont livré aucune trace de bâtiments annexes sur les parcelles 860 et 861.

LE MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

La majorité du matériel archéologique contemporain au grand corps de logis provient des débris couvrant le niveau d'occupation, pour autant que celui-ci soit encore conservé dans les secteurs sud et ouest, et du remblai. Le nombre d'objets provenant d'ensembles fermés (couches ou fosses) est très réduit.

I. MONNAIES

As d'Auguste. Lyon, 10-3 av. J.C. *RIC* 360; *BMC* 549.

As d'Auguste. Lyon, 11-14. Contremarque de Tibère (TIB). *RIC* 370; *BMC* 585.

Semis de Néron. Lyon, 64-66. *RIC* 256; *BMC* 149.

Sesterce de Domitien. Rome, 85-96.

Imitation d'un dupondius de Trajan.

Denier hybride : droit de Julia Domna, revers de Caracalla.

IVLIA/AVGVSTA. Buste drapé à dr.

FIDES/... ICA. Fides debout de face, regardant à dr., tenant deux épis et une assiette de fruits (Ar; 2,76 g).

Denier d'une impératrice du III^e s.

II. TERRE SIGILLEE (fig. 11).

Sud de la Gaule :

1. Drag. 27 : sigle rétro MCTOL.

2. Drag. 18/31, 27, 35 et 35/36 : 2^e moitié I^{er} s.

Centre de la Gaule :

3. Drag. 37 (bords et fonds) : II^e s.

4. Drag. 18/31, 27, 31, 33 et 38 : II^e s.

5. Drag. 40 et 45 : 2^e moitié II^e s.

Est de la Gaule :

6. Drag. 37. Oves, cœur à orle double, dard à tête globuleuse (probablement Ricken pl. 7, B). Feuille dans double médaillon (Ricken pl. 7, 31). Partie d'un motif comme Ricken pl. 7, 31.

La Madeleine : 1^{re} moitié II^e s.

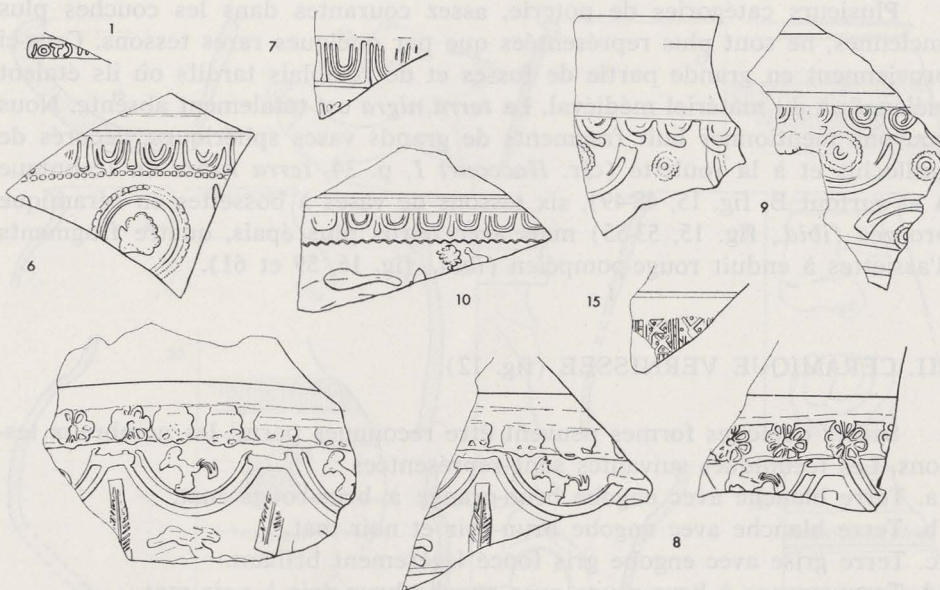


Fig. 11. — Terre sigillée (réd. 1/2; sigle 1/1).

7. Drag. 37. Oves, cœur à orle double, dard perlé (Ricken pl. 7, C).
La Madeleine, potier aux oves C : 1^{re} moitié II^e siècle.
8. Drag. 37. Décor en zones. Rosettes (Holwerda fig. 80, 25; Ricken pl. 12, 12) entre deux cordons. Rangée de festons formés de deux arcades (Butzbach pl. 20, 560; Ricken pl. 12, 26) pendus à des astragales. Coq tourné à g. (Oswald 2354a; Ricken pl. 12, 52; Chenet-Gaudron fig. 61, J). Entre les festons un arbre (Ricken pl. 12, 22) et en-dessous lapin tourné à dr. (Butzbach pl. 20, 560; Oswald 2078a; Ricken pl. 12, 45). Décor similaire : Saint-Mard fig. 43, 121; Novaesium II pl. 5, 186; Butzbach pl. 20, 560. Argonne, probablement du potier aux oves C : vers le milieu du II^e s.
9. Drag. 37. Spirales (Fölzer pl. 7, 56; Butzbach pl. 10, 220).
Probablement Argonne : 2^e moitié II^e s.
10. Drag. 37. Oves, cœur à orle simple et dard à tête globuleuse. Décor en style libre ou en panneaux.
Centre ou Est de la Gaule : II^e s.
11. Drag. 37 (bords et fonds) : II^e s.
12. Drag. 18/31 et 33 : II^e s.
13. Drag. 32 et 40 : 2^e moitié II^e — 1^{re} moitié III^e s.
14. Drag. 45 : 2^e moitié II^e - IV^e s.
15. Chenet 320. Noyau gris bien cuit, couverte épaisse rouge-orange clair et mat. Décor à la roulette.
Argonne : IV^e s.

Plusieurs catégories de poterie, assez courantes dans les couches plus anciennes, ne sont plus représentées que par quelques rares tessons. Ceux-ci proviennent en grande partie de fosses et de remblais tardifs où ils étaient mélangés à du matériel médiéval. La *terra nigra* est totalement absente. Nous pouvons mentionner huit fragments de grands vases sphériques, décorés de guillochis et à la roulette (cfr. *Haccourt I*, p. 34, *terra rubra* en technique A et surtout B, fig. 15, 48-49), six tessons de vases à bossettes en céramique bronzée (*ibid.*, fig. 15, 53-55) mais avec bords plus épais, quatre fragments d'assiettes à enduit rouge-pompéien (*ibid.*, fig. 16, 59 et 61).

III. CERAMIQUE VERNISSEE (fig. 12)

Seules quelques formes peuvent être reconnues parmi les nombreux tessons. Les techniques suivantes sont représentées :

- a. Terre blanche avec engobe brun-orange à brun-rouge mat.
 - b. Terre blanche avec engobe brun-noir et noir mat.
 - c. Terre grise avec engobe gris foncé légèrement brillant.
 - d. Terre orange à brun-rouge avec engobe brun-noir à noir mat.
 - e. Terre rouge-brun avec engobe noir brillant.
16. Fragments de dix-huit assiettes à bord plus ou moins rentrant, type Gose 230, techniques a et b (diam. 12 à 38 cm; H. 2,5 à 5,5 cm).
 - 17-18. Fragments d'au moins sept gobelets avec « Karniesrand », type Gose 188-192, technique b et d; décor sablé, de guillochis ou en barbotine (diam. 8 à 15 cm).
 - 19-21. Fragments d'au moins huit gobelets avec col bas et bord légèrement replié, type Niederbieber 32, technique b et d; parois lisses, sablées avec ou sans dépressions ou décorées de guillochis (diam. 8,5 à 13 cm).
 22. Gobelet à dépressions de type Niederbieber 33c, technique c. Fragments de deux bords identiques en technique b et d (diam. 8 et 11 cm).
 23. Fragments d'au moins six globelets à bord droit de type Hees 7, technique b (un ex. en c); parois lisses ou décorées de guillochis (diam. 6 à 16,5 cm).
 24. Gobelet ovoïde en technique b, sablé.
 25. Cinq fragments avec décor animalier en barbotine, technique b.

IV. CERAMIQUE ORDINAIRE (fig. 12-14)

1. *Cruches et amphores.*
26. Gose 361 ou 387 : deux ex. (diam. 4,7 et 5,5 cm) en terre brun-orange fine et granuleuse (un ex. avec engobe blanc).
- 27-28. Gose 387-388 : cinq ex. (diam. 3,6 à 4,7 cm) en terre beige, beige-orange à orange fine, parfois granuleuse.

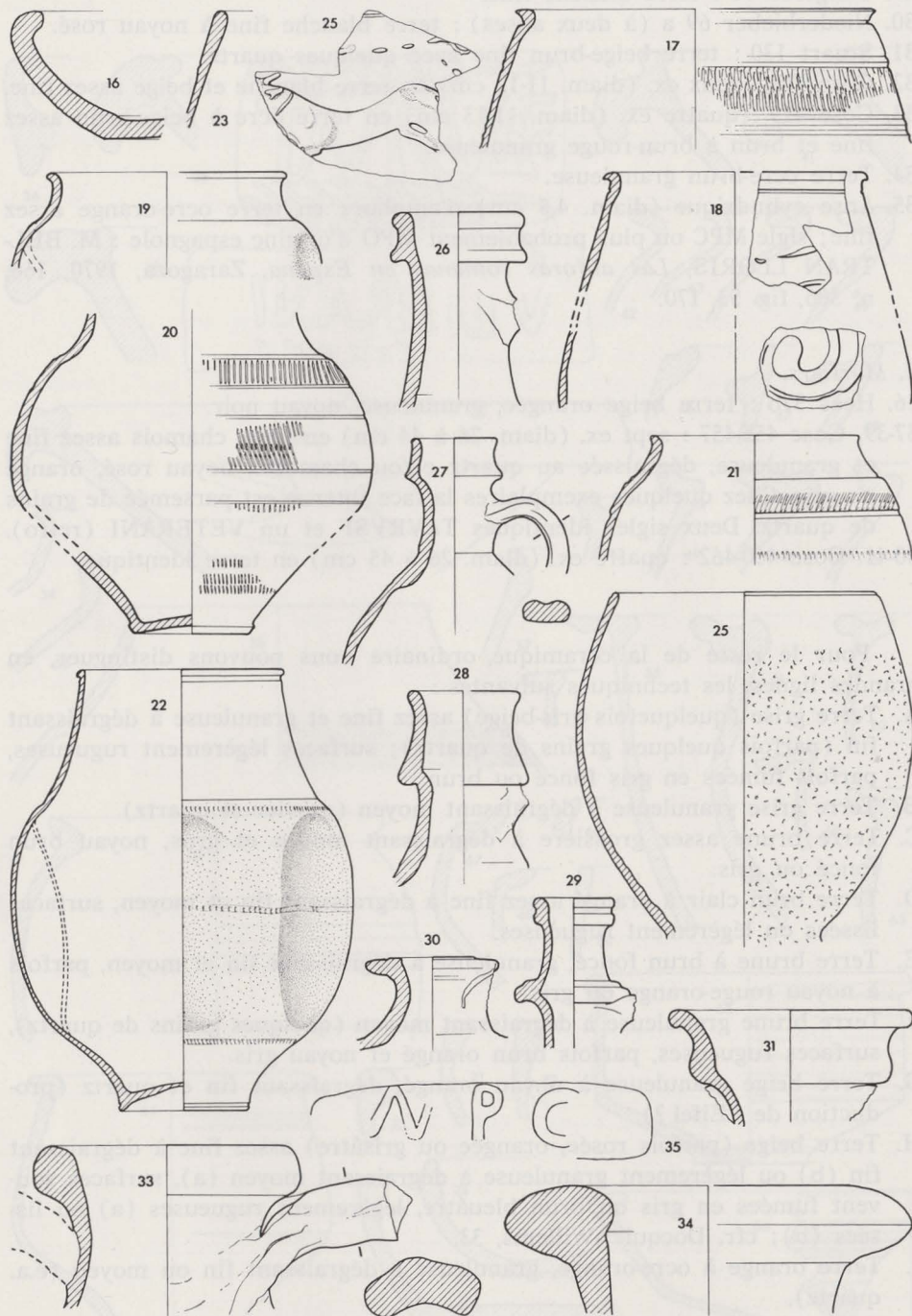


Fig. 12. — Céramique vernissée (16-25) et ordinaire (26-35) (réd. 1/3; sigle 1/1).

29. Tongeren 78 : terre blanche fine.
30. Niederbieber 69 a (à deux anses) : terre blanche fine à noyau rosé.
31. Stuart 130 : terre beige-brun fine avec quelques quartz.
32. Gose 416 : deux ex. (diam. 11-12 cm) en terre blanche et beige assez fine.
33. Gose 419 : quatre ex. (diam. 11-13 cm) en terre ocre à beige-brun assez fine et brun à brun-rouge granuleuse.
34. Terre ocre-brun granuleuse.
35. Anse cylindrique (diam. 4,8 cm) d'amphore en terre ocre-orange assez fine; sigle MPC ou plus probablement MPO d'origine espagnole : M. BELTRAN LLORIS, *Las anforas romanas en Espana*, Zaragoza, 1970, 166, n° 306, fig. 53, 170.

2. Mortiers.

36. Hees 37b : terre beige orangée, granuleuse, noyau noir.
- 37-39. Gose 455-457 : sept ex. (diam. 26 à 44 cm) en terre chamois assez fine et granuleuse, dégraissée au quartz et/ou chamotte, noyau rosé, orangé ou gris. Chez quelques exemplaires la face interne est parsemée de grains de quartz. Deux sigles identiques TAVRVSF et un VETERANI (retro).
- 40-41. Gose 460-462 : quatre ex. (diam. 26 à 45 cm) en terre identique.

Pour le reste de la céramique ordinaire nous pouvons distinguer, en grandes lignes, les techniques suivantes :

- A. Terre grise (quelquefois gris-beige) assez fine et granuleuse à dégraissant fin (parfois quelques grains de quartz); surfaces légèrement rugueuses, parfois fumées en gris foncé ou brun.
- B. Terre grise granuleuse à dégraissant moyen (gravier et quartz).
- C. Terre brune assez grossière à dégraissant moyen et gros, noyau brun foncé ou gris.
- D. Terre brun clair à orangé assez fine à dégraissant fin et moyen, surfaces lissées ou légèrement rugueuses.
- E. Terre brune à brun foncé, granuleuse à dégraissant fin et moyen, parfois à noyau rouge-orange ou gris.
- F. Terre brune granuleuse à dégraissant moyen (quelques grains de quartz), surfaces rugueuses, parfois brun orangé et noyau gris.
- G. Terre beige granuleuse à noyau orangé, dégraissant fin et quartz (production de l'Eifel ?).
- H. Terre beige (parfois rosée, orangée ou grisâtre) assez fine à dégraissant fin (b) ou légèrement granuleuse à dégraissant moyen (a), surfaces souvent fumées en gris ou brun bleuâtre, légèrement rugueuses (a) ou lissées (b); cfr. Docquier-Willems, 33.
- I. Terre orange à ocre-orange, granuleuse à dégraissant fin ou moyen (e.a. quartz).
- J. Terre ocre-brun assez fine à dégraissant fin, surfaces fumées en brun à brun-bleuâtre.

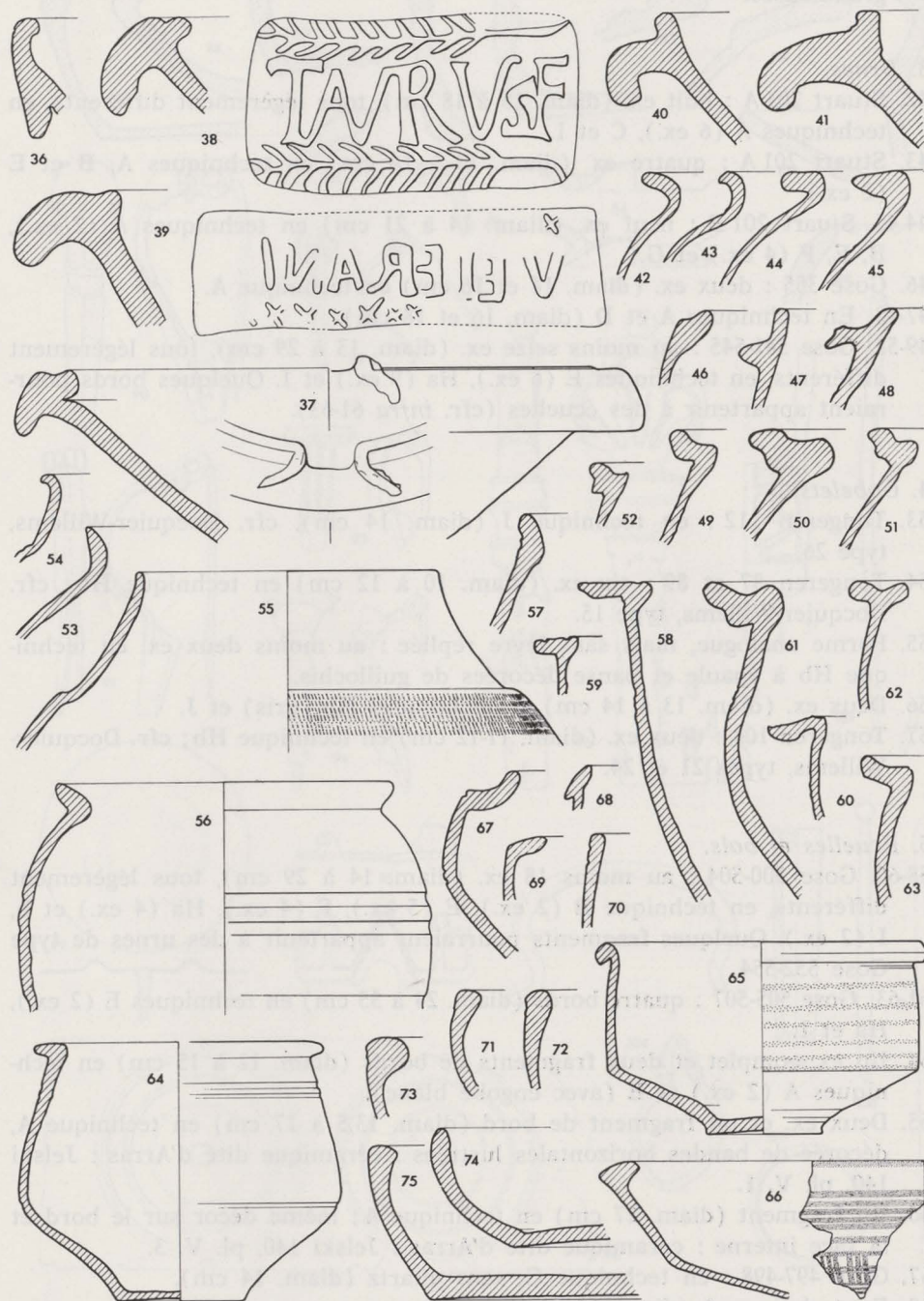


Fig. 13. — Céramique ordinaire (réd. 1/3; sigles 1/1).

K. Terre rose foncé granuleuse à dégraissant moyen (e.a. quartz), surfaces granuleuses.

3. *Urnes.*

42. Stuart 201 A : huit ex. (diam. 13 à 18 cm), tous légèrement différents, en techniques A (6 ex.), C et I.
 43. Stuart 201 A : quatre ex. (diam. 13 à 14 cm) en techniques A, B et E (2 ex.).
 44-45. Stuart 201 B : neuf ex. (diam. 14 à 21 cm) en techniques A (2 ex.), B, E, F (4 ex.) et G.
 46. Gose 355 : deux ex. (diam. 14 et 16 cm) en technique A.
 47-48. En techniques A et D (diam. 16 et 18 cm).
 49-52. Gose 541-545 : au moins seize ex. (diam. 13 à 29 cm), tous légèrement différents, en techniques E (6 ex.), Ha (9 ex.) et I. Quelques bords pourraient appartenir à des écuelles (cfr. *infra* 61-63).

4. *Gobelets.*

53. Tongeren 112 : en technique J (diam. 14 cm), cfr. Docquier-Willems, type 26.
 54. Tongeren 87 et 89 : six ex. (diam. 10 à 12 cm) en technique Hb; cfr. Docquier-Willems, type 15.
 55. Forme analogue, mais sans lèvre repliée : au moins deux ex. en technique Hb à épaule et panse décorées de guillochis.
 56. Deux ex. (diam. 13 à 14 cm) en techniques Hb (gris) et J.
 57. Tongeren 104 : deux ex. (diam. 11-12 cm) en technique Hb; cfr. Docquier-Willems, types 21 et 24.

5. *Écuelles et bols.*

- 58-60. Gose 500-504 : au moins 18 ex. (diam. 14 à 29 cm), tous légèrement différents, en technique B (2 ex.), E (5 ex.), F (4 ex.), Ha (4 ex.) et b, I (2 ex.). Quelques fragments pourraient appartenir à des urnes de type Gose 552-554.
 61-63. Gose 505-507 : quatre bords (diam. 24 à 35 cm) en techniques E (2 ex.), Ha et I.
 64. Un ex. complet et deux fragments de bords (diam. 12 à 15 cm) en techniques A (2 ex.) et E (avec engobe blanc).
 65. Deux ex. et un fragment de bord (diam. 13,5 à 17 cm) en technique A, décorée de bandes horizontales lustrées : céramique dite d'Arras : Jelski 140, pl. V. 1.
 66. Un fragment (diam. 27 cm) en technique A; même décor sur le bord et la face interne : céramique dite d'Arras : Jelski 140, pl. V. 3.
 67. Gose 497-498 : en technique G, sans quartz (diam. 14 cm).
 68. En technique A (diam. 14 cm).
 69. Gose 485 : deux ex. (diam. 17 et 18 cm) en technique Hb.

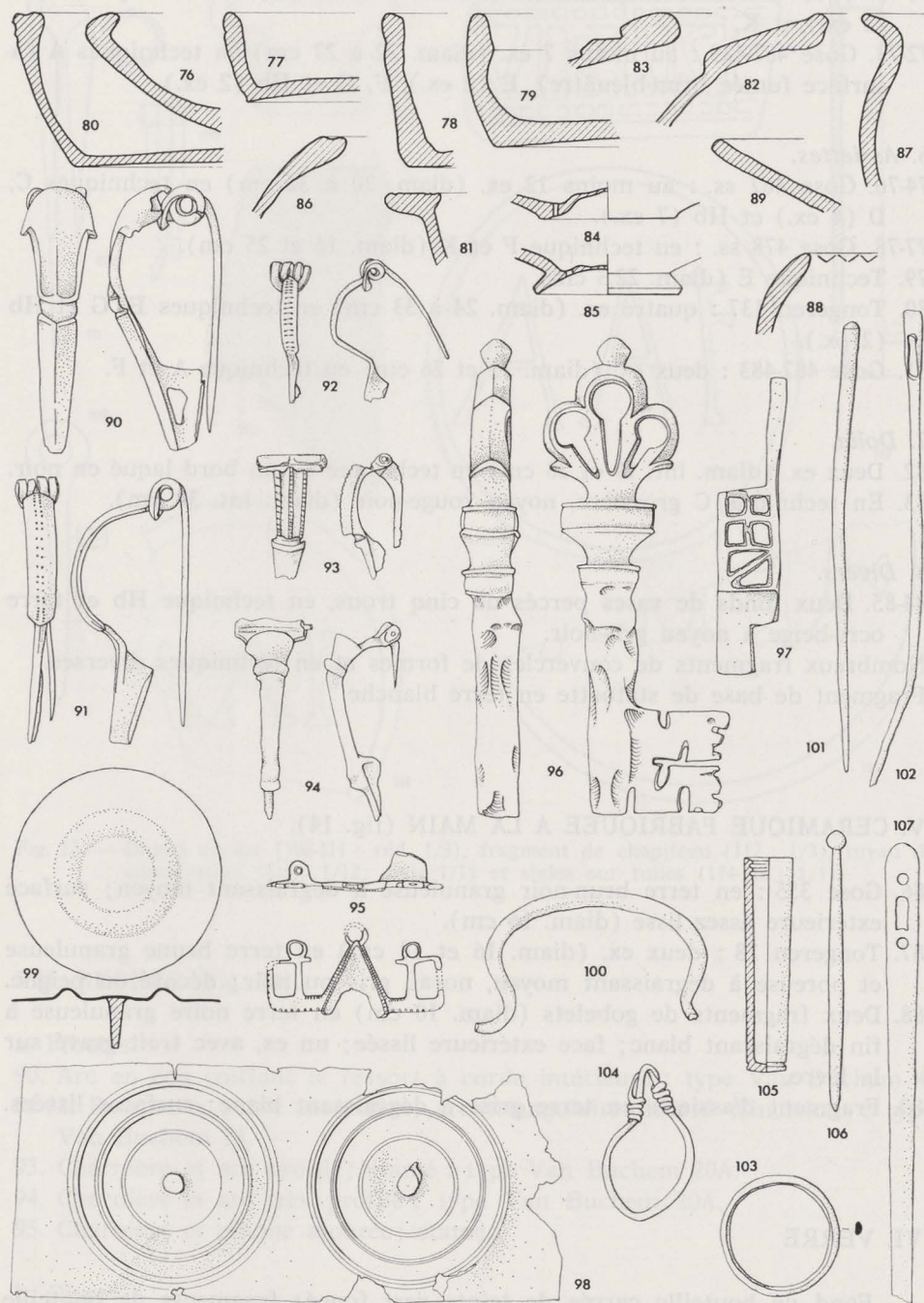


Fig. 14. — Céramique ordinaire (76-85 : réd. 1/3) et fabriquée à la main (86-89 : 1/3), objets en bronze (90-105 : 2/3) et en os (106-107 : 2/3).

- 70-71. Gose 484 et 486 : quatre ex. (diam. 12 à 14 cm) en techniques E, G (2 ex.) et K.
 72-73. Gose 487-489 : au moins 7 ex. (diam. 22 à 27 cm) en techniques A (à surface fumée brun-bleuâtre), E (2 ex.), F, G et Hb (2 ex.).
6. *Assiettes.*
 74-76. Gose 467 ss. : au moins 12 ex. (diam. 20 à 32 cm) en techniques C, D (4 ex.) et Hb (7 ex.).
 77-78. Gose 478 ss. : en technique F et K (diam. 16 et 25 cm).
 79. Technique E (diam. 22,3 cm).
 80. Tongeren 137 : quatre ex. (diam. 24 à 33 cm) en techniques E, G et Hb (2 ex.).
 81. Gose 482-483 : deux ex. (diam. 22 et 26 cm) en technique A et F.

7. *Dolia.*

82. Deux ex. (diam. int. 19 et 28 cm) en technique C ; un bord laqué en noir.
 83. En technique C grossière, noyau rouge-noir (diam. int. 34 cm).

8. *Divers.*

- 84-85. Deux fonds de vases percés de cinq trous, en technique Hb et terre ocre-beige à noyau gris-noir.
 Nombreux fragments de couvercles de formes et en techniques diverses.
 Fragment de base de statuette en terre blanche.

V. CERAMIQUE FABRIQUEE A LA MAIN (fig. 14).

86. Gose 355 : en terre brun-noir granuleuse à dégraissant moyen ; surface extérieure assez lisse (diam. 16 cm).
 87. Tongeren 28 : deux ex. (diam. 16 et 18 cm) en terre brune granuleuse et poreuse à dégraissant moyen, noyau gris ou noir ; décoré au peigne.
 88. Deux fragments de gobelets (diam. 10 cm) en terre noire granuleuse à fin dégraissant blanc ; face extérieure lissée ; un ex. avec trait gravé sur la lèvre.
 89. Fragment d'assiette en terre grise à dégraissant blanc ; surfaces lissées.

VI. VERRE

Fond de bouteille carrée de teinte vert foncé ; fragments de bouteille carrée ou hexagonale et de phiale côtelée de teinte vert-bleu ; fragments de verre à vitre de teinte verdâtre et vert foncé (épaisseur 3 à 5 mm).

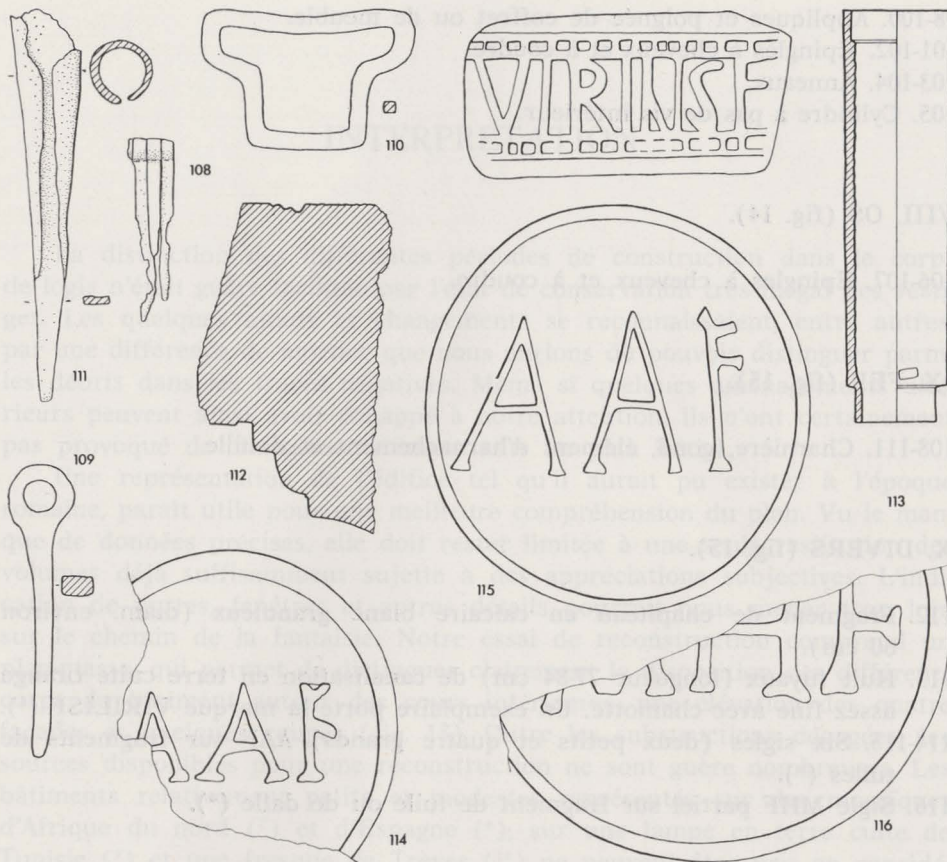


Fig. 15. — Objets en fer (108-111 : réd. 1/3), fragment de chapiteau (112 : 1/3), tuyau de canalisation (113 : 1/12; sigle 1/1) et sigles sur tuiles (114-116 : 1/1).

VII. BRONZE (fig. 14).

a. Fibules.

- 90. Arc en écu coiffant le ressort à corde intérieure : type Van Buchem 4.
- 91-92. Ressort à corde intérieure, arc triangulaire décoré d'incisions : type Van Buchem 23.
- 93. Charnière et arc profilé; étamé : type Van Buchem 20A.
- 94. Charnière et arc très profilé : type Van Buchem 20A.
- 95. Charnière et plaque ajourée; étamé.

b. Divers.

- 96. Clef en fer à poignée de bronze.
- 97. Pêne de serrure.

- 98-100. Appliques et poignée de coffret ou de meuble.
 101-102. Epingles à cheveux et à coudre.
 103-104. Anneaux.
 105. Cylindre à pas de vis intérieur.

VIII. OS (fig. 14).

- 106-107. Epingles à cheveux et à coudre.

IX. FER (fig. 15).

- 108-111. Charnière, gond, élément d'harnachement et douille.

X. DIVERS (fig. 15).

112. Fragment de chapiteau en calcaire blanc granuleux (diam. environ 60 cm).
 113. Huit tuyaux (longueur 77-84 cm) de canalisation en terre cuite orange assez fine avec chamotte. Un exemplaire porte la marque VIRILISF⁽⁴⁾.
 114-115. Six sigles (deux petits et quatre grands) AAF sur fragments de tuiles⁽⁵⁾.
 116. Sigle MHF partiel sur fragment de tuile ou de dalle⁽⁶⁾.

⁽⁴⁾ Sigle identique sur *tubulus aquarius* à Maastricht : *Nieuwsbull. Kon. Ned. Oudheidk. Bond*, 15 aug. 1963, 162. Nous devons ce renseignement au Prof. J.E. Bogaers, Nimègue, qui attira notre attention sur la présence de ce nom sur bords de tèles : Bavay (*Pro Nervia* III, 313), Angre et Tongres (*CIL* XIII, 10006 et 10113), Amay (*Bull. Cercle arch. Hesbaye-Condroz* 2, 1961, 34, n° 26) et Tournai (Eglise Saint-Piat, fouilles de M. Amand). Les poinçons sont cependant différents.

⁽⁵⁾ Sigle connu à Neerharen-Rekem : Y. GRAFF, *Index des Sigles (marques) de tuiliers gallo-romains trouvés en Belgique*, in *Romana Contact* 8, 1968, III-IV, 5.

⁽⁶⁾ Sigle connu à s' Gravenvoeren (Y. GRAFF, *o.c.*, 6) et Maastricht; plusieurs exemplaires sur les dalles en terre cuite de la piscine du *frigidarium* (cfr. *Haccourt* III).

INTERPRETATION

La distinction des différentes périodes de construction dans le corps de logis n'était guère facilitée par l'état de conservation très inégal des vestiges. Les quelques ajouts et changements se reconnaissent, entre autres, par une différence de mortier que nous aurions dû pouvoir distinguer parmi les débris dans les traces négatives. Même si quelques aménagements ultérieurs peuvent ainsi avoir échappé à notre attention, ils n'ont certainement pas provoqué de changements importants au plan initial.

Une représentation de l'édifice tel qu'il aurait pu exister à l'époque romaine, paraît utile pour une meilleure compréhension du plan. Vu le manque de données précises, elle doit rester limitée à une seule restitution des volumes déjà suffisamment sujette à des appréciations subjectives. L'indication de portes, fenêtres et autres détails pourrait nous mener trop loin sur le chemin de la fantaisie. Notre essai de reconstruction comprend un plan-masse, qui permet de distinguer clairement la disposition des différents corps du bâtiment autour des cours intérieures, une élévation des quatre façades et quelques coupes (fig. 18). Outre les substructions dégagées, les sources disponibles pour une reconstruction ne sont guère nombreuses. Les bâtiments relativement petits et modestes représentés sur des mosaïques d'Afrique du nord (7) et d'Espagne (8), sur une lampe en terre cuite de Tunisie (9) et une fresque de Trèves (10) ne peuvent être pris en considération. Restent les fresques campaniennes (11). Même si l'on considère que ce sont là des représentations réalistes de villas ou palais ayant réellement existé, ce qui paraît peu probable, il n'est nullement certain qu'elles puissent servir d'illustration pour l'architecture rurale dans les provinces septentrionales de l'empire au II^e siècle ap. J.C. Elles ont pourtant beaucoup influencé

(7) P. GAUCKLER, *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique. II. Afrique proconsulaire (Tunisie)*, Paris, 1910, 92, 125, 717, 940; K.M. SWOBODA, *Römische und romanische Paläste*, Vienne, 1919, 142 ss., pl. IV-V; Th. PRECHEUR-CANONGE, *La vie rurale en Afrique romaine*, Publications de l'Université de Tunis. Fac. Lettres, 1^e série, VI, Paris, s.d., 27-35, pl. III-IV.

(8) Mosaïque d'Arroniz (Navarre) : Madrid, Museo Arqueológico Nacional, clichés 2659, 2660 et 3284; B. TARACENA, *Construcciones rurales en la España romana*, in *Investigación y Progreso* 15, 1944, 333-347.

(9) M. ROSTOWTZEFF, *The Social and Economic History of the Roman Empire*, Oxford, 1966, pl. LVIII. 3.

(10) *Jahresbericht des Rheinischen Landesmuseum Trier für 1941 bis 1944*, in *Trierer Zeitschrift* 18, 1949, 317, pl. 3.

(11) M. ROSTOWTZEFF, *Pompeianische Landschaften und römische Villen*, in *Jahrb. d. deutschen Archäol. Instituts* 19, 1904, 103-126, pl. 5-7.

les essais de reconstruction de plusieurs grandes villas, qui donnent à ces bâtiments un aspect monumental, à notre avis parfois démesuré ⁽¹²⁾.

Un point est d'importance capitale à Haccourt. Là où le niveau d'occupation est conservé, les sols en béton ou terre battue ne sont recouverts que par des débris de la toiture. Ceci exclut avec certitude la présence d'un étage et les quelques couloirs, dans lesquels l'on situe volontiers les cages d'escalier, n'ont eu d'autre fonction que de relier entre eux les différents secteurs de l'édifice. La forme de la toiture restait dès lors le problème essentiel et diverses solutions étaient possibles. Nous avons choisi la plus simple, qui semble s'accorder le mieux à la relative simplicité et la clarté du plan.

PERIODE IV (fig. 16).

Le nouveau corps de logis, érigé dans le second quart ou vers le milieu du II^e siècle ⁽¹³⁾, présente une belle unité de conception. Dans son organisation générale s'allient la recherche d'une symétrie extérieure et une division régulière en trois secteurs d'égale largeur, dans lesquels les différentes pièces et salles sont groupées selon leurs fonctions autour de cours intérieures.

La façade principale devait être dominée par les trois éléments les plus élevés de l'édifice. Pour autant que l'état de conservation permette d'en juger, ils se distinguent par une épaisseur des murs qui varie d'environ 55 à 60 cm. Ailleurs, l'épaisseur des murs au-dessus du niveau d'occupation, hors terrasse, fluctue autour de 50 cm, rarement 55 cm ou plus à proximité de la cave et des hypocaustes. Ces trois éléments, le portail central prolongé vers l'arrière par la grande salle 14 et les deux avant-corps latéraux, sont disposés de façon rigoureusement symétrique. En comparaison avec des hauteurs de colonnes connues dans d'autres villas ⁽¹⁴⁾ et compte-tenu des proportions générales, nous proposons une reconstitution du portail avec quatre colonnes d'au maximum 4 m à 4,50 m, surmontées d'un fronton triangulaire. La hauteur totale au faite ne pouvait guère dépasser 7,50 m à 8 m. Ce portail s'élevait au-dessus des deux tronçons de la galerie-façade 1, surmontés exactement en leur centre par les pignons des corps de bâtiment séparant la cour centrale des secteurs nord et sud.

⁽¹²⁾ H. MYLIUS, *Die Rekonstruktion der römischen Villen von Nennig und Fließem*, in *Bonner Jahrbücher* 127, 1922, 120-128; H. KOETHE, *Römische Villa bei Oberweis*, in *Trierer Zeitschrift* 9, 1934, 20-55, pl. II-V; R. SCHINDLER, *Das römische Mosaik von Nennig*, (*Führungsblatt des Staatlichen Konservatoramts Saarbrücken*), s.d.; A. GERSTER, *Der römische Gutshof in Seeb. Rekonstruktionsversuche*, in *Helvetia Archaeologica* 4/1973-15, 62-81.

⁽¹³⁾ Haccourt I, 50.

⁽¹⁴⁾ A. KOLLING, *Römische Villen im Saarland nach alten Ausgrabungen II. Bierbach*, in *15. Bericht d. Staatlichen Denkmalpflege im Saarland*, 1968, 17-22.

Les deux couloirs 3 et 4, disposés en retour d'équerre, prolongent la galerie 1 jusqu'au mur de front des deux avant-corps qui encadrent la façade de leurs hauts pignons. Nous croyons pouvoir les présenter comme des corps fermés qui étaient uniquement percés de fenêtres et de deux petits pavillons semi-circulaires, composés de colonnettes sur un mur-bahut. Ceux-ci surplombent les extrémités d'un grand bassin d'agrément établi entre les deux ailes⁽¹⁵⁾. Il n'est pas exclu que la galerie-façade ait été prolongée autour de l'avant-corps nord (pièces 3 et 7) pour longer ensuite toute la façade latérale au-dessus du mur de clôture, qui fait à cet endroit également fonction de mur de soutènement pour la terrasse artificielle. Cela nous paraît peu probable car une telle disposition aurait détruit la symétrie extérieure qui semble avoir été spécialement recherchée par les constructeurs. Celle-ci était uniquement déparée par le décalage entre la façade et le bâtiment, dû à la configuration du terrain, et peut-être par la petite abside saillante de l'aile sud, à laquelle nous n'avons pas trouvé de pendant dans l'aile opposée, toutefois très mal conservée.

Cette symétrie extérieure ne se reflète nullement dans la division interne des deux avant-corps. Dans l'un d'eux, la disposition des pièces semble être axée sur une des salles les plus importantes de la villa, dont le couloir 4 pourrait être le vestibule d'accès. Cette salle 8 se distingue par son plan particulier, par un pavement en mosaïque assez fine, entièrement détruite, et par la présence d'une petite cave cruciforme. La situation de cette cave voûtée, dans l'abside, perpendiculairement à l'axe de la pièce, démontre son importance dans la fonction particulière de la salle⁽¹⁶⁾; fonction obscure car aucun objet n'y fut découvert et aucun exemple de cave analogue ne nous est connu. Une des solutions les plus évidentes, une salle à manger avec sa cave à provisions, ne paraît guère satisfaisante. L'hypothèse d'un laraire familial ne peut nullement être exclu. L'emploi de matériaux différents, des tuiles liées au mortier rose, peut être dû à des raisons techniques et n'implique pas nécessairement une date de construction différente.

Détourné du plateau, où devait se situer l'accès à la villa, cette façade imposante ne fit nullement fonction d'entrée principale. Dressée au-dessus d'une pente assez raide et dominant le fond de la vallée d'au moins 10 m, elle étalait au loin la richesse de son propriétaire. Le portique devait être un lieu de repos offrant une large vue sur la Meuse, agrémenté d'un plan d'eau et isolé des bruits et de l'animation régnant dans la cour des communs.

Derrière cette façade, le secteur central est dominé par la grande salle 14. Qu'on l'appelle salle à manger et de séjour principale, salle d'apparat ou

(15) Un bassin semblable est situé à une plus grande distance devant la façade à Mersch : G. THILL, *Nouvelles découvertes autour d'une villa romaine à Mersch (lieu-dit « Op Mies »)*, in *Hémécht* 19, 1967, 477-489. Dans la villa beaucoup plus modeste de Horath, le bassin (vivier ?) s'étend immédiatement devant le portique : H. CÜPPERS, *Gallo-römischer Bauernhof bei Horath, Krs. Bernkastel*, in *Trierer Zeitschrift* 30, 1967, 114-143.

(16) Le plan particulier et la situation de cette salle pourraient être liés à une fonction très spécifique. Une salle de plan identique, mais sans cave, est présente dans l'aile ouest à Nennig.

PERIODE IV

HACCOURT 1967-70

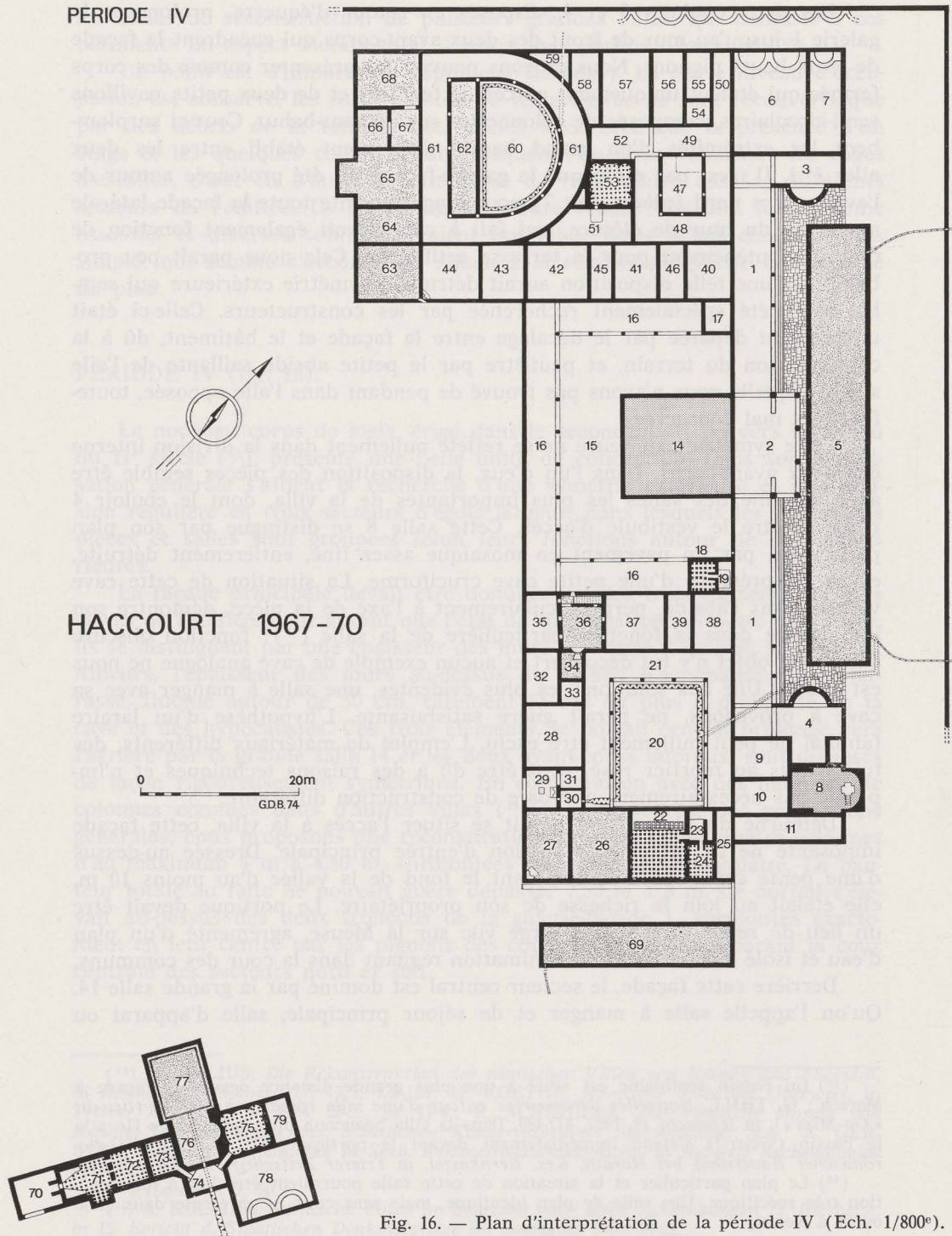


Fig. 16. — Plan d'interprétation de la période IV (Ech. 1/800°).

PERIODE V

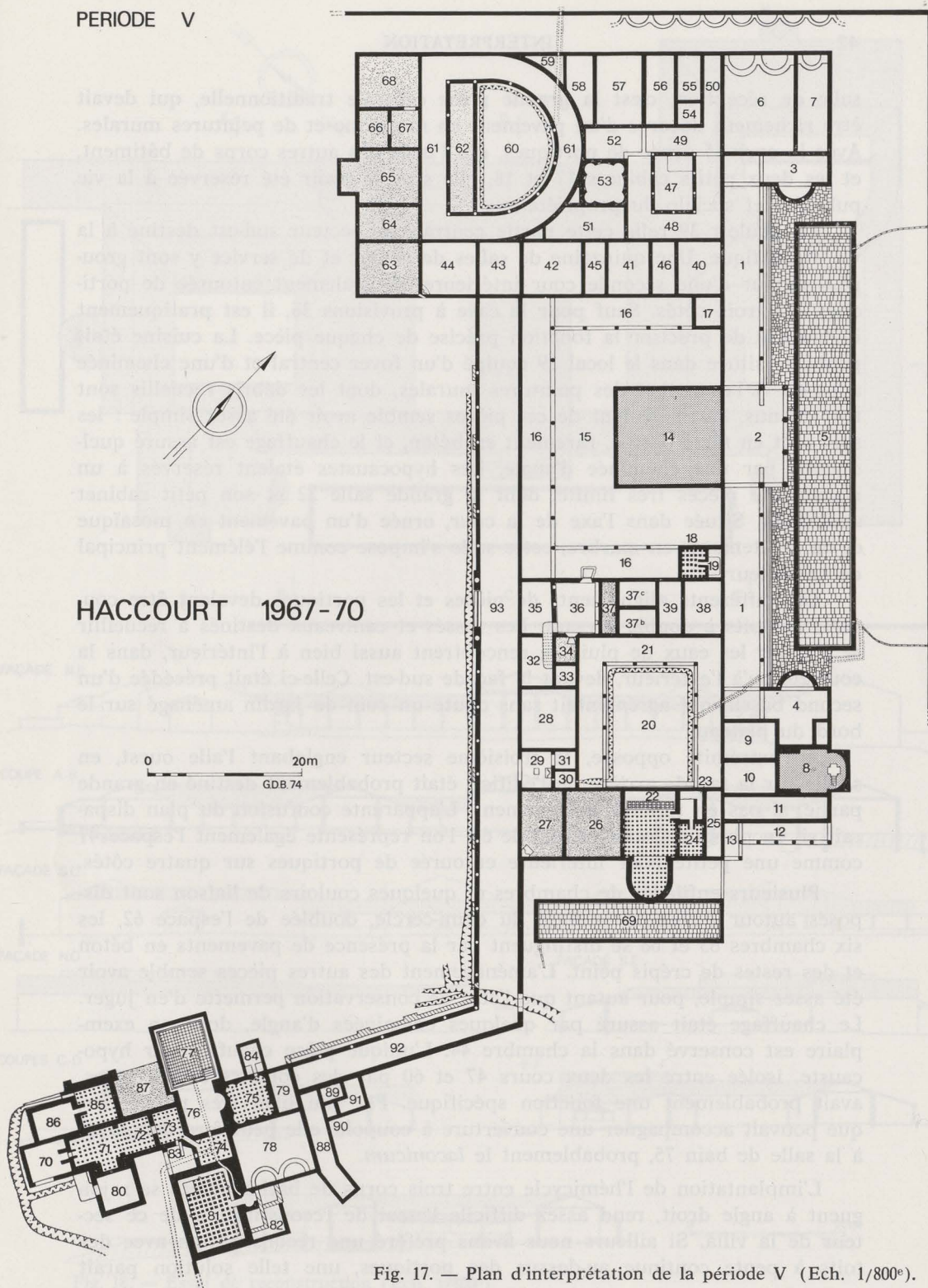


Fig. 17. — Plan d'interprétation de la période V (Ech. 1/800^e).

salle de réception, c'est la grande pièce centrale traditionnelle, qui devait être richement décorée d'un pavement en mosaïque et de peintures murales. Avec la cour 15 ornée de portiques, qui l'isole des autres corps de bâtiment, et les deux petits cabinets 17 et 18, elle semble avoir été réservée à la vie publique et sociale du propriétaire.

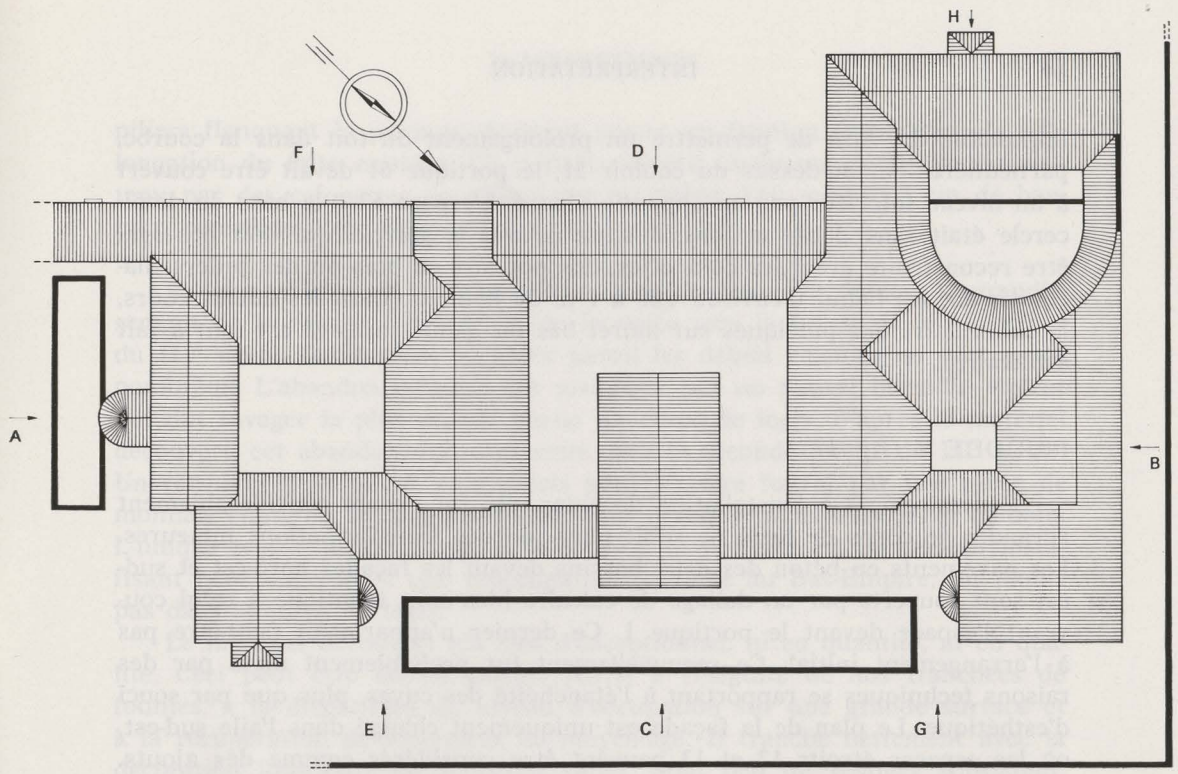
Un couloir 39 relie cette partie centrale au secteur sud-est destiné à la vie domestique. Une quinzaine de salles de séjour et de service y sont groupées autour d'une seconde cour intérieure 20, également entourée de portiques sur trois côtés. Sauf pour la cave à provisions 36, il est pratiquement impossible de préciser la fonction précise de chaque pièce. La cuisine était peut-être située dans le local 29 équipé d'un foyer central et d'une cheminée adossée. A l'exception des peintures murales, dont les débris recueillis sont trop menus, l'arrangement de ces pièces semble avoir été assez simple : les sols sont en terre battue, rarement en béton, et le chauffage est assuré quelquefois par une cheminée d'angle. Les hypocaustes étaient réservés à un nombre de pièces très limité, dont la grande salle 22 et son petit cabinet annexe 24. Située dans l'axe de la cour, ornée d'un pavement en mosaïque et de revêtements en marbre, cette salle s'impose comme l'élément principal de ce secteur.

Les différents alignements de pièces et les portiques devaient être couverts de toits à double versant. Les fossés et caniveaux destinés à recueillir et évacuer les eaux de pluie se rencontrent aussi bien à l'intérieur, dans la cour 20, qu'à l'extérieur, devant la façade sud-est. Celle-ci était précédée d'un second bassin qui agrémentait sans doute un coin de jardin aménagé sur le bord du plateau.

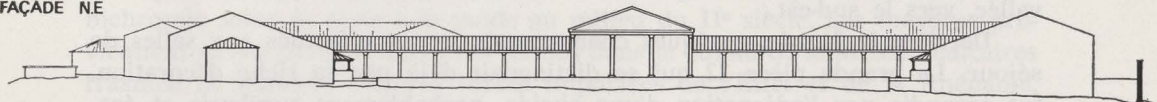
A l'extrémité opposée, le troisième secteur englobant l'aile ouest, en saillie sur la façade arrière de l'édifice, était probablement destiné en grande partie, si pas en totalité, au logement. L'apparente confusion du plan disparaît si, en plus du grand hémicycle 60, l'on représente également l'espace 47 comme une petite cour intérieure entourée de portiques sur quatre côtés.

Plusieurs enfilades de chambres et quelques couloirs de liaison sont disposés autour d'elles. A la base du demi-cercle, doublée de l'espace 62, les six chambres 63 et 68 se distinguent par la présence de pavements en béton et des restes de crépis peint. L'aménagement des autres pièces semble avoir été assez simple, pour autant que l'état de conservation permette d'en juger. Le chauffage était assuré par quelques cheminées d'angle, dont un exemplaire est conservé dans la chambre 44. L'unique pièce chauffée par hypocauste, isolée entre les deux cours 47 et 60 par des couloirs et portiques, avait probablement une fonction spécifique. Par son plan très particulier, que pouvait accompagner une couverture à coupole, elle peut être comparée à la salle de bain 75, probablement le *laconicum*.

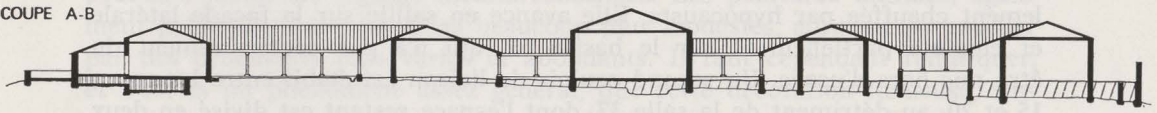
L'implantation de l'hémicycle entre trois corps de bâtiment qui se rejoignent à angle droit, rend assez difficile l'essai de reconstitution de ce secteur de la villa. Si ailleurs nous avons préféré une reconstitution avec des toits à pente continue au-dessus des portiques, une telle solution paraît



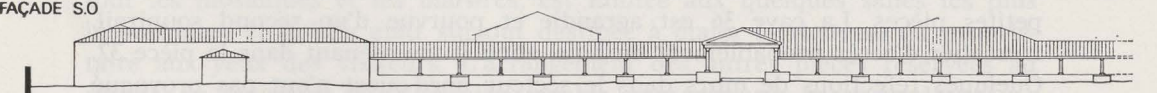
FAÇADE NE



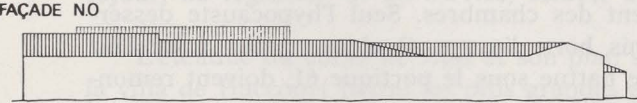
COUPE A-B



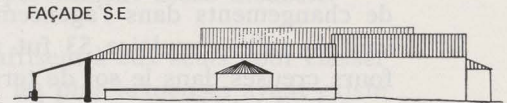
FAÇADE SO



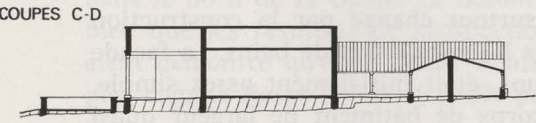
FAÇADE NO



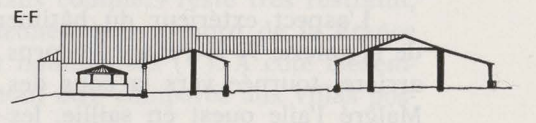
FAÇADE SE



COUPES C-D



E-F



G-H

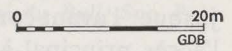
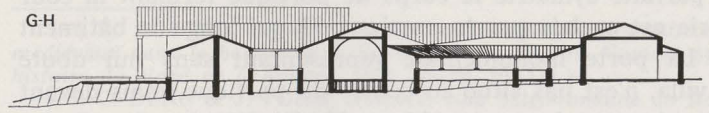


Fig. 18. — Essai de reconstruction (Ech. 1/800^e).

impossible ici. Afin de permettre un prolongement du toit dans la courbe, particulièrement au-dessus du couloir 51, le portique 61 devait être couvert à un niveau inférieur par un appentis séparé. L'espace 62 à la base du demi-cercle était sans doute un bassin situé devant la galerie, qui doit dès lors être reconstruite avec des colonnettes, des poteaux en bois ou des piliers maçonnés sur un bahut d'environ 0,80 à 1 m de hauteur. Dans les autres cours, le choix entre des portiques sur muret bas ou bahut surélevé est tout à fait arbitraire.

PERIODE V (fig. 17).

Contrairement à l'installation de bains, qui fut encore considérablement agrandie, le corps de logis ne subit plus que des transformations mineures. Les pavements en béton des deux bassins devant les façades nord-est et sud-est sont couverts par un dallage de calcaire bleu-noir, identique à celui couvrant l'espace devant le portique 1. Ce dernier n'appartenait peut-être pas à l'arrangement initial. Ce renouvellement fut probablement dicté par des raisons techniques se rapportant à l'étanchéité des cuves, plus que par souci d'esthétique. Le plan de la façade est uniquement changé dans l'aile sud-est, où les espaces étroits 12 et 13 peuvent être considérés comme des ajouts. Peut-être s'agit-il d'une petite galerie permettant une vue en enfilade dans la vallée, vers le sud-est.

Derrière la façade, quelques changements furent effectués aux salles de séjour. La grande pièce 22 qui se distinguait déjà par sa riche décoration, fut agrandie par l'adjonction d'une abside, probablement surélevée et également chauffée par hypocauste. Elle avance en saillie sur la façade latérale et empiète partiellement sur le bassin 69, qui n'a pas nécessairement du être mis hors d'usage. Un second couloir de liaison est établi entre les cours 15 et 20, au détriment de la salle 37, dont l'espace restant est divisé en deux petites pièces. La cave 36 est agrandie et pourvue d'un second soupirail. L'escalier d'accès probablement en bois, aboutit maintenant dans la pièce 32. Quelques réfections de murs dans le secteur nord-ouest n'ont pas provoqué de changements dans l'agencement des chambres. Seul l'hypocauste desservant la salle circulaire 53 fut mis hors d'usage. Quelques petits foyers ou fours creusés dans le sol de terre battue sous le portique 61, doivent remonter à la fin de l'occupation de cet édifice.

L'aspect extérieur du bâtiment fut surtout changé par la construction de la galerie 92-93 reliant le corps de logis à l'installation de bains. La façade arrière, tournée vers la cour des communs, était initialement assez simple. Malgré l'aile ouest en saillie, les deux corps de bâtiment de largeur quasi égale encadraient en parfaite symétrie le corps de portique fermant la cour centrale. Cette symétrie est cachée par le portique 93 qui longe le bâtiment jusque l'avant-corps. La porte monumentale représentant sans nul doute l'accès principal à la villa, n'est pas situé au centre du portique, mais devant le corps de bâtiment séparant les cours 15 et 20. Les deux colonnes ou

piliers flanquant le passage, devaient porter un fronton établi dans la prolongation du faîte existant. Ce portail s'élevait au-dessus de l'appentis soutenu par des colonnettes ou piliers sur un bahut d'au moins 60 cm de hauteur, consolidé ultérieurement par des contreforts.

La plupart de ces transformations ne peuvent être datées. L'agrandissement de la cave eut lieu après un incendie vers la fin du II^e ou le début du III^e siècle. Les tessons recueillis parmi les débris calcinés ne sont guère nombreux. L'abandon définitif fut provoqué par un nouvel incendie violent qui dut ravager la plus grande partie du corps de logis. D'après le matériel découvert, cet abandon doit être situé dans la seconde moitié du III^e siècle. Un *terminus post quem* plus précis pourrait être fourni par une pièce de monnaie émise en 263 par Postumus, mais découverte dans les salles de bain. L'unique tesson de terre sigillée décorée à la roulette est un témoin insuffisant pour conclure à une réoccupation partielle au Bas-Empire, du moins pas dans le corps de logis.

Le matériel découvert n'a rien d'exceptionnel, ni en quantité, ni en qualité. Ceci peut être dû en grande partie à l'exiguïté de nos tranchées de fouilles, à la disparition du niveau d'occupation sur une grande surface et à la récupération de matériaux au moyen-âge. Il tranche nettement avec la décoration intérieure de certaines salles, dont peu de vestiges subsistent. L'unique mosaïque conservée montre un décor géométrique assez simple, en bichromie selon le style à la mode au milieu du II^e siècle. Les marbres proviennent en majorité de carrières locales dans le bassin de la Meuse (calcaires frasnien et viséen); d'autres furent importées de l'Eifel et de la Rhénanie, peut-être même de régions méditerranéennes. Les peintures murales, également présentes dans des villas beaucoup plus modestes, auraient pu exceller par des ornements plus variés et abondants. Il faut cependant remarquer, et c'est là un phénomène assez général, que cette décoration luxueuse, surtout les mosaïques et les marbres, est limitée aux quelques salles les plus importantes et qu'elle était surtout destinée à étaler la richesse du propriétaire aux yeux des visiteurs. L'arrangement des autres pièces réservées au séjour, au logement et au service, semble apparemment assez modeste.

L'étendue du corps de logis et son plan suffisent à eux seuls pour classer la villa de Haccourt parmi les plus grandes et les plus luxueuses ayant existé dans le nord de la Gaule. Le nombre de plans complets reste très restreint, bien que les résultats de prospections aériennes dans le nord de la France aient démontré qu'elles furent relativement nombreuses⁽¹⁷⁾. A côté d'exemples comme Basse-Wavre⁽¹⁸⁾, elle peut surtout être comparée aux villas pos-

(17) R. AGACHE, *Détection aérienne de vestiges protohistoriques, gallo-romains et médiévaux dans le bassin de la Somme et ses abords*, Numéro spécial du *Bull. Soc. Pré-histoire du Nord* n° 7, Amiens, 1970, 179-205, pl. 125 ss.

(18) C. DENS et J. POILS, *L'Hosté, villa belgo-romaine de Basse-Wavre*, in *Ann. Soc. arch. Bruxelles* 19, 1905, 303-343.

sédant une ou deux façades avec portiques flanqués d'ailes saillantes plus développées, comme Anthée⁽¹⁹⁾, Oberweis⁽²⁰⁾ et celles un peu plus petites à Belfort-Olfermont⁽²¹⁾, Colombier⁽²²⁾, Winkel-Seeb⁽²³⁾ et Zofingen⁽²⁴⁾. Les renseignements concernant les différentes périodes de construction et la chronologie sont généralement inexistantes ou trop vagues. Le style des mosaïques permet parfois de les situer vers le milieu du II^e siècle⁽²⁵⁾. L'évolution architecturale est seulement connue en détail à Winkel-Seeb, où le corps de logis atteint son extension maximale dans le courant du II^e siècle. Le plan ne montre cependant aucune unité de conception et symétrie extérieure, car il fut obtenu par des agrandissements successifs du noyau primitif également assez modeste. En ce qui concerne les transformations ultérieures, il est intéressant de comparer Haccourt à Oberweis et Zofingen, où les portiques sur la façade arrière ont probablement été rajoutés ultérieurement. A Zofingen, ce portique mène également aux bains⁽²⁶⁾.

Tous les exemples cités possèdent un corps central allongé et très étroit (10 à 15 m sans les galeries), ce qui permettait un éclairage direct de toutes les pièces. A Haccourt, ce corps central est beaucoup plus large et la disposition des nombreuses salles est différente. Le plan présente une ressemblance frappante avec la villa de Nennig⁽²⁷⁾ sur la Moselle, renommée par sa mosaïque exceptionnelle. Ces deux bâtiments⁽²⁸⁾ possèdent beaucoup d'éléments communs : une étendue quasi égale, la façade symétrique, la division régulière en plusieurs secteurs rectangulaires nettement séparés, la

(19) E. DEL MARMOL, *Villa d'Anthée*, in *Ann. Soc. Arch. Namur* 14, 1877, 165-194 et 15, 1881, 1-40.

(20) H. KOETHE, *Römische Villa bei Oberweis*, in *Trierer Zeitschrift* 9, 1934, 20-56.

(21) A. DE CAUMONT, *Abécédaire ou rudiment d'archéologie : ère gallo-romaine*, 1870, 385-388.

(22) D. VOUGA, *Préhistoire du Pays de Neuchâtel des origines aux Francs, Mémoires de la Soc. neuchâteloise des sciences naturelles*, Neuchâtel, 1943, 158-164 et 209-211.

(23) W. DRACK, *Der römische Gutshof bei Seeb*, *Archäologische Führer der Schweiz* 1, Bâle, 1969; ID., *Der römische Gutshof Seeb*, in *Helvetia Archaeologica* 1, 1970, 38-40.

(24) F. KELLER, *Statistik der römische Ansiedlungen in der Ost-Schweiz*, in *Mitt. Antiq. Gesellschaft Zürich* 15, 1864, 150-152; J. HEIERLI, *Die archäologische Karte des Kantons Aargau*, in *Argovia* 37, 1898, 97 ss.

(25) K. PARLASCA, *Die römischen Mosaiken in Deutschland, Römisch-Germanische Forschungen* 23, Berlin, 1959, 12-14 (Oberweis); V. VON GONZENBACH, *Die römischen Mosaiken der Schweiz, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz* 13, Bâle, 1961, 238-241 (Zofingen).

(26) Un autre exemple d'une installation de bains reliée ultérieurement au corps de logis par un portique coudé, peut être cité à Voerendaal : W.C. BRAAT, *De grote Romeinse villa van Voerendaal*, in *Oudheidkundige Mededelingen Leiden* 34, 1953, 48-79.

(27) VON WILMOWSKY, *Die Villa von Nennig und ihre Mosaik*, Trèves, 1864; VON BEHR, *Die römische Villa zu Nennig*, in *Zeitschrift für Bauwesen* 59, 1909, 313-336; R. SCHINDLER, *Das römische Mosaik von Nennig, Führungsblatt des Staatl. Konservatoramts Saarbrücken*, s.d.

(28) Dans la villa plus petite de Konz, datée du début du IV^e siècle, les cours intérieures restent limitées à deux petites aires de service contenant les *praefurnia* de plusieurs hypocaustes : E. GOSE, *Die kaiserliche Sommerresidenz in Konz, Ldkr. Saarburg*, in *Germania* 39, 1961, 204 ss.; A. NEYSES, *Die spätromische Kaiservilla zu Konz*, in *St. Nikolaus Konz. Festschrift anlässlich der Einweihung der neuen Pfarrkirche St. Nikolaus in Konz am 3. April 1961*, 57-83.

disposition des salles autour ou à côté de cours intérieures ornées de portiques. Elles ont cependant chacune leurs caractères propres : par ex. la troisième aile saillante et les bassins à Haccourt, la salle centrale plus grande et une division en cinq secteurs à Nennig. Ce plan plus complexe pourrait avoir été influencé par une date de construction plus récente. Le style de la mosaïque et quelques observations récentes permettent de la situer au début du III^e siècle ⁽²⁹⁾.

Ces deux villas, Haccourt et Nennig, constituent les deux exemples de ce type les plus grands, dont un plan complet est actuellement connu. Elles ne sont égalées ou surpassées que par quelques villas à péristyle, qui semblent assez rares dans le nord de la Gaule. Il est dès lors certain que le propriétaire de notre villa appartenait à un rang social très élevé. Pour pouvoir préciser le caractère réel de ce bâtiment il faut cependant tenir compte du fait qu'une grande partie de ce site n'a pas encore été fouillée. Le corps de logis et les bains sont situés à l'extrémité nord-est d'un vaste enclos, dont l'étendue exacte reste inconnue, mais devait certainement dépasser une dizaine de hectares. La construction du mur de clôture remonte à la période IV. Il est hors de doute que la cour des communs ait également subi une évolution parallèle aux agrandissements successifs du corps de logis et que le nombre de bâtiments annexes se soit accru progressivement. Des complexes très étendus de ce genre sont connus par quelques fouilles, généralement partielles. La villa de Winkel-Seeb citée ci-dessus en est un des meilleurs exemples et les prospections aériennes dans le nord de la France ont démontré qu'elles existaient en grand nombre. Depuis près d'un siècle, la villa d'Anthé reste néanmoins le seul exemple complet d'une exploitation agricole de cette importance dans nos régions.

⁽²⁹⁾ K. PARLASCA, *o.c.*, 35-38; R. SCHINDLER, *Restaurierung und Ausgrabungen am römischen Mosaik in Nennig*, in 8. Bericht der Staatlichen Denkmalpflege im Saarland, 1961, 66-72.

ABBREVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- Butzbach : G. MÜLLER, *Das Lagerdorf des Kastells Butzbach. Die reliefverzierte Terra Sigillata, Limesforschungen* 5, Berlin, 1968.
- Chenet : G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Macon, 1941.
- Chenet-Gaudron : G. CHENET - G. GAUDRON, *La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles*, Supplément à *Gallia* 6, Paris, 1955.
- Docquier-Willems : J. DOCQUIER et J. WILLEMS, *Notes au sujet d'un type de poterie gallo-belge*, in *Bull. Cercle arch. Hesbaye-Condroz* VIII, 1968, 33-45.
- Fölzer : E. FÖLZER, *Die Bilderschüsseln der ostgallischen Sigillata-Manufakturen*, Bonn, 1913.
- Gose : E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Kevelaer, 1950.
- Hees : H. BRUNSTING, *Het grafveld onder Hees bij Nijmegen*, Nijmegen, 1941.
- Holwerda : J.H. HOLWERDA, *Arentsburg een romeinsch militair vlotstation bij Voorburg*, Leiden, 1923.
- Jelski : G. JELSKI, *La limite Sud-Est de Nemetacum (Arras)*, in *Septentrion* 1, 1970, 137-146.
- Niederbieber : F. OELMANN, *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Frankfurt, 1914.
- Novaesium I : G.T. MARY, *Novaesium I. Die südgallische Terra Sigillata aus Neuss*, *Limesforschungen* 6, Berlin, 1967.
- Oswald : F. OSWALD, *Index of Figure Types on Terra Sigillata « Samian Ware »*, Liverpool, 1936-1937.
- Ricken : H. RICKEN, *Die Bilderschüsseln der Kastelle Saalburg und Zugmantel*, in *Saalburg Jahrbuch* 8, 1934, 130 ss.
- Saint-Mard : J. MERTENS - A. CAHEN-DELHAYE, *Saint-Mard. Fouilles dans le vicus romain de Vertunum (1961-1969)*, *Archaeologia Belgica* 119, Bruxelles, 1960.
- Stuart : P. STUART, *Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplaats en de bijhorende grafvelden te Nijmegen*, *Oudheidkundige Mededelingen*, Suppl. op XLIII, Leiden, 1962.
- Tongeren : W. VAN VINCKENROYE, *Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren*, *Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren* 7, Tongeren, 1967.
- Van Buchem : H.J.H. VAN BUCHEM, *De fibulae van Nijmegen I*, Nijmegen, 1941.